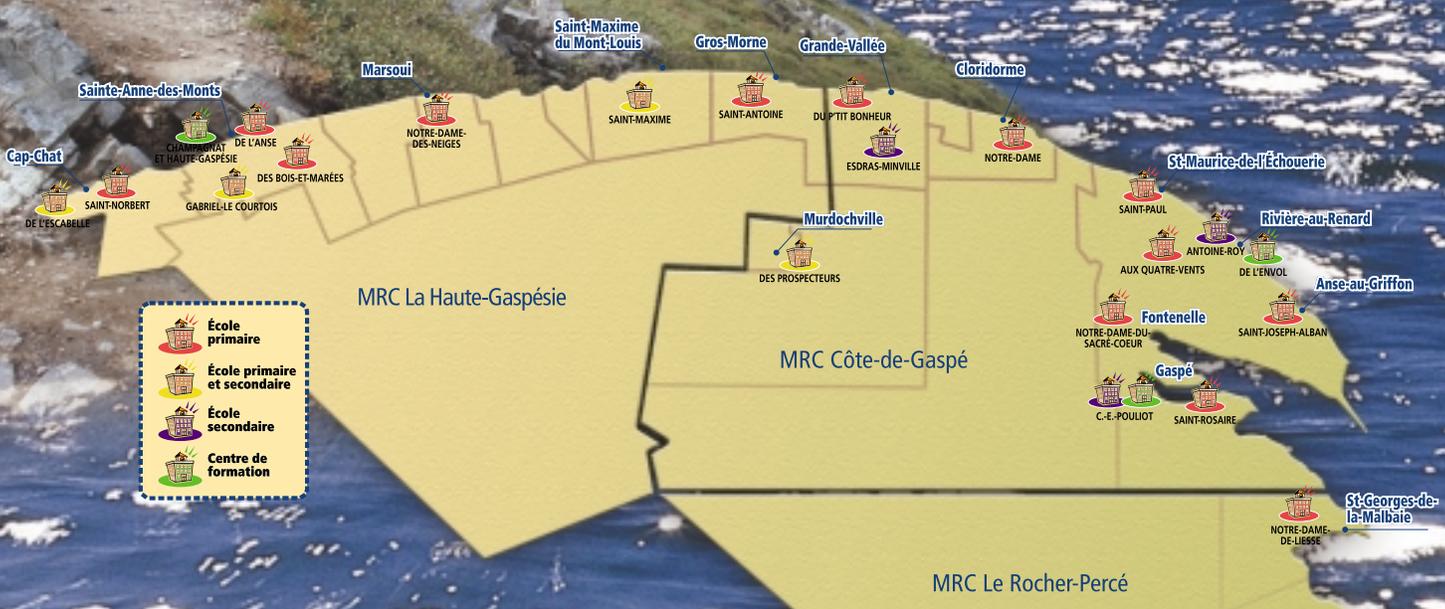
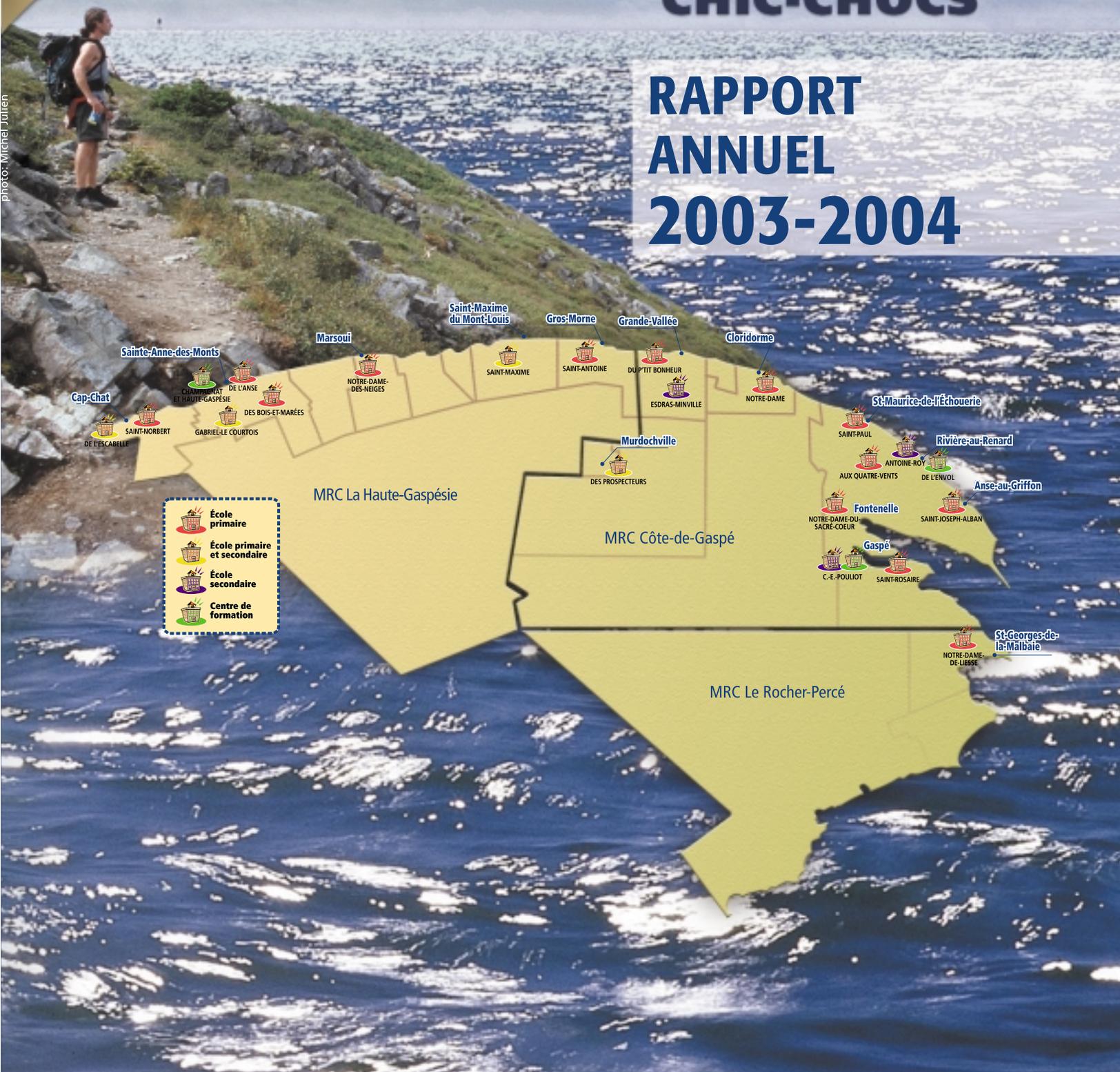




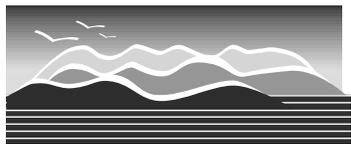
Commission scolaire des
CHIC-CHOCS

RAPPORT ANNUEL 2003-2004

photo: Michel-Julien



-  École primaire
-  École primaire et secondaire
-  École secondaire
-  Centre de formation



C.S. DES CHIC-CHOCS

RAPPORT ANNUEL 2003-2004

Table des matières

RAPPORT
ANNUEL
2003-2004

Commission
scolaire des
Chic-Chocs

Symbolique du logo	5
Profil de la Commission scolaire	6
Mot de la présidente du conseil des commissaires	8
Conseil des commissaires	10
Comité exécutif	10
Mot du président du comité exécutif	11
Principales décisions et réalisations du conseil des commissaires et du comité exécutif	12
Comité de parents	13
Plan d'action 2003-2004	14
Mot du directeur général	17
Rapport de la direction générale	18
Services éducatifs	24
Service de l'éducation aux adultes	28
Service de la formation professionnelle	30
Service des ressources matérielles et financières	31
États financiers	32
Provenance des revenus 2003-2004	34
Service des ressources humaines	35
Service de l'informatique	38
Code d'éthique et de déontologie	40
ANNEXE 1 : Quelques bons coups !	41

Symbolique du logo de la Commission scolaire des Chic-Chocs



La mer comme lieu des naissances, des transformations et des renaissances. Elle symbolise un état transitoire entre les possibles encore informels et les réalités formelles. Le bleu évoque justement ce chemin vers l'infini des possibilités.

Les montagnes représentent les Chic-Chocs et expriment les notions de stabilité et d'immuabilité. En faire son ascension représente le progrès vers la connaissance. Le vert associé aux montagnes symbolise l'éveil de la vie, l'espérance et la force.

Les oiseaux personnifient les élèves jeunes ou adultes qui prennent leur envol et font face à leur destin à la suite de leur formation. Le blanc est la couleur du candidat, c'est-à-dire de celui qui va changer de condition et puis le jaune que l'on retrouve dans le ciel est associé à la continuité.

Profil de la Commission scolaire des Chic-Chocs

L'année 1998-1999 a marqué un tournant important dans l'histoire scolaire du Québec et dans celle des commissions scolaires. La Commission scolaire des Chic-Chocs est née, rappelons-le, du regroupement de la Commission scolaire des Falaises et de la Commission scolaire de La Tourelle, couvrant ainsi plus de 300 kilomètres de littoral.

Le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs s'étend depuis Capucins jusqu'à St-Georges-de-Malbaie, en plus de Murdochville, et recouvre deux des 6 Municipalités régionales de comtés de la région administrative 11, à savoir les M.R.C de La Haute-Gaspésie, La Côte-de-Gaspé puis une partie de Pabok. Malgré cette dispersion de la clientèle, la Commission maintient, dans son plan triennal d'affectation des établissements (2004-2007), un réseau de 13 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 3 écoles primaires-secondaires et 3 centres de formation professionnelle et d'éducation aux adultes. Ainsi, elle affirme son intention de maintenir un réseau d'établissements sur tout son territoire.

Le siège social de la Commission établi à Gaspé est administré par un conseil composé de 19 commissaires élus et de deux commissaires-parents. Le directeur général, les directeurs de services et les directeurs d'établissement forment l'équipe de gestion puis pour offrir ses services aux jeunes et aux adultes, la Commission scolaire compte sur environ 500 employés réguliers.

En plus d'offrir des services d'enseignement aux élèves jeunes et aux adultes, autant en formation générale qu'en formation professionnelle, la Commission scolaire assure aussi des services complémentaires et des services particuliers à tous les enfants dès l'âge de quatre ans jusqu'à la fin du secondaire. Pour l'année 2003-2004, ces services ont été offerts auprès de 3908 élèves et de ce nombre, 81 % ont été transportés, pour un parcours annuel de 1,1 million de Km.

La Commission scolaire offre également des services aux adultes dans trois centres de formation générale. Cette année, 896 personnes se sont prévaluées de ce service, ce qui signifie une hausse de 102 élèves comparativement à l'année 2002-2003. Aussi, 276 personnes ont suivi une formation professionnelle dans les trois centres offrant ce service, et ce, dans les programmes suivants : secrétariat, comptabilité, cuisine d'établissement, service de la restauration, électromécanique de systèmes automatisés, soudage-montage, techniques d'usinage, santé-assistance et soins infirmiers, assistance aux bénéficiaires en établissement de santé, formation sur mesure en pêche professionnelle et production horticole. De plus, 824 personnes se sont prévaluées des services aux entreprises et d'éducation populaire.

SECTEUR DES JEUNES

Depuis plusieurs années, la clientèle scolaire est en décroissance. De 1996 à 2004, la Commission scolaire a perdu 1641 élèves, soit une moyenne de 4,46% par année. Les deux dernières années ont connu des baisses de clientèle de 3,74% à 4,24%. En 2003-2004, huit écoles primaires et trois écoles secondaires comptaient moins de 100 élèves. Au primaire, près de 38% des groupes d'élèves étaient à divisions multiples. La même situation prévalait pour la clientèle des quatre et cinq ans. Cette façon de faire a évité, jusqu'à maintenant, le transfert de groupes d'élèves d'une école à une autre ou la fermeture de la maternelle dans certaines écoles.

Profil de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Si la clientèle scolaire a fortement diminué, celle en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage requiert de plus en plus de services personnalisés. Sa dispersion sur le territoire rend difficile les regroupements et augmente les besoins en ressource. Par conséquent, les coûts des services en éducation spécialisée, en orthopédagogie et en personnel préposé aux élèves ont augmenté considérablement.

SECTEUR DES ADULTES

En 2001-2002, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a exigé des commissions scolaires la mise en place de mesures de soutien à la réussite scolaire des adultes. C'est ainsi qu'en 2003-2004, des sommes ont été investies pour engager des ressources afin de supporter les élèves et les enseignants.

En 2003-2004, la Commission allait de l'avant avec la mise en place d'un service aux entreprises. L'objectif est de rentabiliser le service après trois ans d'opération. Durant cette première année d'activité, des outils de promotion ont été développés, puis les entrepreneurs et les organismes socioéconomiques du territoire desservi par la Commission scolaire ont été rencontrés par le conseiller du service.

Étant reconnu par le MEQ comme un milieu fortement défavorisé où le taux de décrochage scolaire est très élevé, le secteur de la MRC de La Haute-Gaspésie a été désigné pour mettre en place le « *Programme d'aide à l'adaptation des services de formation et d'accompagnement pour les jeunes de 16 à 24 ans* » et le « *Programme d'éveil à la lecture et à l'écriture* ». Ces programmes seront mis en place sur l'ensemble du territoire dans les prochaines années.

Mot de la présidente du Conseil des Commissaires

C'est avec satisfaction que je vous présente ce rapport annuel, le sixième de la Commission scolaire des Chic-Chocs mais le premier pour moi. Les lecteurs des premiers rapports remarqueront sans aucun doute que nous sommes en transition quant au contenu présenté. En effet, dès l'an prochain, le *Plan stratégique* fera foi de tout. En attendant, voici les grandes lignes pour l'année 2003-2004.



UN NOUVEAU CONSEIL

Le 25 novembre 2003, un nouveau conseil des commissaires prenait place à la Commission scolaire des Chic-Chocs. Composé de gens ayant plusieurs années d'expérience et de nouvelles recrues, le conseil a rapidement pris son envol. Il s'est donné, dès le départ, certaines grandes orientations que voici :

- accroître la présence de la Commission scolaire en général et de ses élus dans le milieu en rencontrant, par exemple, dès l'hiver 2004, les Tables des maires des MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé;
- augmenter la contribution personnelle de chacun de ses membres aux travaux de la Commission, entre autres, en faisant reposer les responsabilités de présidence et vice-présidence du Conseil et du comité exécutif sur des personnes différentes;
- se rapprocher des établissements en participant plus activement et plus régulièrement aux activités qu'ils organisent;
- miser sur sa propre formation continue en s'inscrivant à des sessions comme la reddition de comptes, la communication et la gestion de crises.

AU FIL DES MOIS...

En 2003-2004, le Conseil s'est réuni à neuf reprises en sessions ordinaires. Il a aussi tenu une réunion extraordinaire en avril 2004. Voici quelques-uns des dossiers traités : avis du comité de parents sur l'implantation de la réforme, états financiers, entrepreneuriat scolaire, plan triennal de répartition et de destination des immeubles, engagement d'une directrice des services éducatifs, réseau de fibre optique, bassin d'alimentation et transport scolaire, évaluation du fonctionnement du conseil et comité d'étude sur le comité exécutif.

PLAN STRATEGIQUE

Le développement d'une culture de réussite et l'occupation du territoire, voilà la vision développée pour les cinq prochaines années, le terreau qui nourrira toutes les décisions que prendra la Commission. Adopté en mai et lancé officiellement en septembre, en présence de membres du personnel de la Commission scolaire et de ses partenaires, le *Plan stratégique*, fruit de 16 mois de travaux, a été le dossier majeur en 2003-2004. La large consultation menée sur les orientations et les objectifs a donné pour résultat un taux d'adhésion global de 97 à 100%. L'un de ses objectifs est d'ailleurs en pleine expansion, soit la mise en œuvre d'un plan de communication visant à accroître le rayonnement de la Commission scolaire et de ses établissements. Pour n'en nommer qu'un moyen, pour la toute première fois en septembre, une tournée de tous les établissements a eu lieu dans le cadre de la rentrée scolaire.

Mot de la présidente du Conseil des Commissaires

PARTENARIAT

Le partenariat, à tous les niveaux, est un élément important dans la vie de la Commission scolaire des Chic-Chocs. À preuve, les faits suivants :

- √ la Commission scolaire siège sur différents organismes à savoir : les SADC de Gaspé Nord et de La Haute-Gaspésie, le CLD de La Haute-Gaspésie, le Réseau Biblio de la GIM, les conseils d'administration des cégeps de Gaspé et de Matane, le Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT);
- √ la Commission scolaire est membre du Regroupement régional des commissions scolaires de la Gaspésie-Les-Iles-de-la-Madeleine (RCSGIM);
- √ le Conseil maintient un lien étroit avec la FCSQ, soit en répondant à des consultations, en participant à l'assemblée générale annuelle ou en participant au Conseil général et à la commission permanente sur la mission éducative.

L'ÉCOLE ET LES PARENTS

Les parents sont des partenaires précieux et indispensables pour la réussite des élèves. Le conseil des commissaires ne peut faire l'économie d'un rapprochement avec les parents et les écoles que fréquentent leurs enfants. Ainsi, depuis décembre 2003, le conseil privilégie la présence de ses membres aux réunions des conseils d'établissements. De plus, dans le cadre d'un nouveau fonctionnement mis en place en août 2004 à l'effet de tenir mensuellement une session de travail préalable au conseil des commissaires, le conseil accueillera à tour de rôle une direction d'établissement et la présidence du conseil d'établissement pour fin de présentation de leur projet éducatif ou orientations et objectifs et de leur plan de réussite. Finalement, le conseil a le privilège de compter parmi ses membres deux représentants des parents, l'un pour le primaire et l'autre pour le secondaire. Ces derniers sont nommés par le comité de parents, comité conseil de première ligne en matière parentale auprès de la Commission scolaire.

QUELQUES REMERCIEMENTS...

À mes collègues commissaires pour leur confiance à mon égard et leur implication soutenue à la cause des élèves jeunes et adultes qui nous sont confiés.

Au personnel de la Commission scolaire pour son professionnalisme, tant celui du centre administratif à Gaspé, du point de service à Sainte-Anne-des-Monts que celui qui œuvre dans tous nos établissements directement ou indirectement auprès des élèves.

À Monsieur Yves Dallaire, directeur général, pour son accueil chaleureux en novembre 2003 et sa collaboration constante depuis ce jour.

Et, finalement, au nom de mes collègues commissaires et en mon nom personnel, merci à vous citoyennes et citoyens de tout le territoire de la Commission scolaire des Chic-Chocs pour votre intérêt à l'éducation chez nous.



Pâquerette Sergerie,
présidente du Conseil des commissaires

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Présidente :	Pâquerette Sergerie	Circonscription # 4
Vice-présidente :	Suzanne Langlais	Circonscription # 19
Membres :	Guylaine Bernatchez	Circonscription # 8
	J. Antonio Blouin	Circonscription # 11
	Andrée Bouchard	Circonscription # 14
	Jean-Marie Chrétien	Circonscription # 1
	Monique Chrétien	Circonscription # 10
	Jocelyne Côté	Circonscription # 12
	Monique Coulombe	Circonscription # 18
	Éric Deraîche	Circonscription # 16
	Guy Dugal	Circonscription # 17
	Jean-Yves Dupuis	Circonscription # 15
	Ghislain Fournier	Circonscription # 9
	Rogers Fournier	Circonscription # 6
	Gilles Labrie	Circonscription # 3
	Jean-Marc Lemieux	Circonscription # 2
	Franckie Lévesque	Circonscription # 7
	Jean-Pierre Pigeon	Circonscription # 5
	Ghislain Smith	Circonscription # 13
Commissaires-parents :	Gilles Chrétien	Secteur primaire
	Michel Noël	Secteur secondaire

COMITÉ EXÉCUTIF

Président :	Jean-Yves Dupuis
Vice-président :	Jean-Pierre Pigeon
Membres :	Jean-Marie Chrétien
	Jocelyne Côté
	Ghislain Fournier
	Jean-Marc Lemieux
	Pâquerette Sergerie
Commissaires-parents :	Gilles Chrétien
	Michel Noël

Mot du président du comité exécutif

En raison des élections scolaires de novembre 2003, l'année scolaire a connu deux comités exécutifs. Le présent rapport se réfère à la période débutant le 25 novembre 2003 et se terminant le 30 juin 2004. Durant cette période, le comité exécutif a tenu six réunions.



Le comité exécutif, élu en novembre 2003, était formé de Madame Pâquerette Sergerie, présidente du conseil des commissaires qui siégeait d'office et de Madame Jocelyne Côté, Messieurs Ghislain Fournier et Jean-Yves Dupuis du secteur de La Côte-de-Gaspé et de Messieurs Jean-Pierre Pigeon, Jean-Marie Chrétien et de Jean-Marc Lemieux du secteur de La Haute-Gaspésie. Les deux commissaires-parents, Messieurs Gilles Chrétien et Michel Noël siégeaient également au comité exécutif.

Au cours de son mandat, le comité exécutif s'est acquitté des fonctions et des tâches que lui confèrent la délégation de pouvoirs de la Commission scolaire.

Parmi les principaux dossiers traités lors des réunions, notons, entre autres, l'engagement du personnel, l'achat d'équipement, les demandes de congé et de retraite, l'analyse et l'approbation de différents contrats de services tels les services professionnels, les demandes de scolarisation hors territoire et certains protocoles d'entente pour ne nommer que ceux-là.

Dans la réalisation de son mandat et de ces activités, le comité exécutif était guidé et appuyé par le directeur général et par les gestionnaires des différents services. Je profite de l'occasion pour les remercier de la justesse, de la rigueur et de la qualité de leurs interventions et de leurs recommandations. Ils ont permis aux membres du comité exécutif de prendre des décisions éclairées.

Au cours de la même période, un comité d'étude du fonctionnement du comité exécutif a été mis sur pied par le conseil des commissaires. Suite aux travaux de ce comité, une modification du fonctionnement a été adoptée à la réunion du conseil des commissaires du 24 août 2004. Ainsi, dorénavant, le comité exécutif siégera à des dates différentes de celles du conseil des commissaires. Le règlement relatif aux jours, dates et heures des réunions a été modifié en conséquence.

Durant mon mandat, comme président, j'ai pu constater l'intérêt et la motivation des membres à vouloir prendre des décisions dans l'intérêt de nos élèves jeunes et adultes de même qu'à supporter tout notre personnel dans la réalisation de leurs tâches.

Au terme de cette année scolaire, il m'est agréable de remercier les membres du comité exécutif et de leur témoigner toute mon appréciation pour leur disponibilité et leur soutien.

J'invite également toutes les personnes intéressées à suivre les activités du comité exécutif, à consulter les procès-verbaux sur le site internet de la Commission scolaire.

Jean-Yves Dupuis,
président

Principales décisions et réalisations du conseil des commissaires et du comité exécutif

- Adoption du budget 2003-2004 et du taux de la taxe scolaire.
- Approbation des priorités de travail de la direction générale.
- Adoption des états financiers au 30 juin 2003.
- Adoption du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2004-2007.
- Adoption de l'organisation scolaire 2004-2005.
- Adoption de la structure administrative et du plan d'effectifs du personnel d'encadrement 2004-2005.
- Adoption du plan d'effectifs du personnel professionnel 2004-2005.
- Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien 2004-2005.
- Adoption du *Plan stratégique 2004-2009*.
- Adoption des priorités du conseil des commissaires pour 2004-2005 à même le Plan stratégique 2004-2009.
- Adoption du *Plan de communication*.
- Maintien de la décision du conseil quant à l'abolition du circuit d'autobus no. 46.
- Adoption du budget 2004-2005 et du taux de la taxe scolaire.

COMITÉ DE PARENTS

ÉTABLISSEMENT	REPRÉSENTATION 2003-2004
Antoine-Roy	Micheline Dubé Représentante à l'ACPBGI, au comité de transport ainsi qu'au comité de dérogation
Aux-Quatre-Vents	Annie Arsenault
C.-E.-Pouliot	Francis Coulombe
De l'Anse	Christian Cyr
De l'Escabelle – Saint-Norbert	Daniel Lavoie, vice-président
Des Bois-et-Marées	Johanne Therrien Représentante à la table de passage primaire-secondaire
Des Prospecteurs	Gilles Chrétien, commissaire-parent
Gabriel-Le Courtois	Vacant
Le P'tit Bonheur – Esdras-Minville	Madone Minville
Notre-Dame	Joël Francoeur
Notre-Dame-de-Liesse	Vacant
Notre-Dame-des-Neiges	Charles-Aimé Gasse
Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Manon Jalbert, trésorière
Saint-Antoine	René Robinson
Saint-Joseph-Alban	Vacant
Saint-Maxime	Michel Noël, commissaire-parent Représentant à la table de passage primaire-secondaire, à la table de suivi à l'implantation de la réforme et à l'ACPBGI
Saint-Paul	Rachel Joncas
Saint-Rosaire	Sophie Bourdages, présidente Représentante à la table de suivi à l'implantation de la réforme, au comité aviseur sur la planification stratégique et substitut à l'ACPBGI

Assistait aux séances à titre de secrétaire du comité : Cathy Élément.

PLAN D'ACTION 2003-2004

- **Promouvoir la participation des parents aux activités de la Commission scolaire et désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la Commission scolaire (article 192.1 de la LIP)**
 - √ À notre connaissance, tous les postes disponibles sur les différents sous-comités ont été occupés, et aucune réunion ne s'est officiellement tenue sans la présence d'au moins un représentant, les substituts ayant accompli leur rôle le cas échéant.
 - √ Les membres ont bénéficié d'une formation sur leur rôle lors de la première rencontre du 25 octobre 2003. Une formation sur la reddition de comptes, offerte en collaboration avec la Commission scolaire, a également été offerte à nos membres et à ceux des conseils d'établissement.
 - √ La tenue des réunions du Comité de parents s'est avérée très fastidieuse. Sur une planification de cinq réunions ; une a été annulée pour cause de tempête. Malheureusement, il s'agissait de celle où nous devions recevoir une formation sur les projets éducatifs et les plans de réussite. Nous avons alors convoqué le comité exécutif afin d'être en mesure d'effectuer les consultations requises. Une réunion s'est avérée une table de travail, faute de quorum, une fois rendu sur place. Une réunion du comité exécutif s'est à son tour transformée en comité de parents, compte tenu du plus grand intérêt manifesté. Les membres du comité à sa première réunion s'étaient entendus pour tenir les réunions du CP le samedi. Finalement, le tout n'a pu se concrétiser que trois fois durant l'année, dont à deux reprises avec le nombre minimal de participants.
 - √ La tenue des réunions du comité exécutif du CP, quant à elles planifiées le mardi soir au nombre de quatre, ont toutes eu lieu, moyennant les modifications apportées ci-haut.
 - √ Afin d'établir un diagnostic de la participation parentale, le CP a aussi effectué un sondage à la grandeur de son territoire.

- **Donner son avis à la Commission scolaire tel que prévu aux articles 192.2 et 192.4 de la LIP.**
 - √ Après avoir rencontré le directeur général en début de mandat, avec en main la liste des consultations à effectuer et le calendrier des rencontres, nous avons ajusté les dates de transmission des résultats, et respecté à quelques jours près, ces dernières.
 - √ Le CP est particulièrement heureux de l'écoute reçue lors de la consultation sur le calendrier scolaire.
 - √ Seule la consultation tenue lors de la rencontre du 8 mai 2004 n'a pu être entérinée faute de quorum. Les commentaires ont tout de même été transmis à la Commission scolaire.

- **Donner son avis à la Commission scolaire tel que prévu aux articles 192.2 et 192.4 de la LIP (suite).**
 - √ Pour ce qui est des autres consultations, le CP était majoritairement en accord avec le peu de changement effectué. Il est bon de noter la participation à une rencontre de trois cadres de la Commission scolaire, soit M. Dallaire, Mme Tardif et M. Arvisais ainsi que la présidente, Mme Sergerie. Leur présence fût grandement appréciée.
 - √ Des difficultés ont été rencontrées lors de la diffusion des procès-verbaux aux membres du conseil des commissaires, la personne responsable du secrétariat lors de la prochaine année scolaire devra porter une attention particulière sur ce point.
 - √ Des difficultés ont également été constatées au niveau de la reddition de comptes entre le CP et le conseil des commissaires. D'où la création d'un formulaire de rapports qui aurait grandement intérêt à être utilisé lors de chaque présence aux divers comités dans les années à venir.
 - √ Pour ce qui est du suivi à l'avis sur l'implantation de la réforme donné à la Commission scolaire en septembre 2003, on peut affirmer que les membres de la Table de suivi à l'implantation sur la réforme se sont acquitté de leurs tâches. Des actions ont été entreprises et les objectifs atteints. Les deux parents membres de cette table ont d'ailleurs fièrement participé à l'élaboration de deux bulletins Info-réforme. Ces derniers étaient adressés aux parents et ont reçu un très bon accueil dans les familles du territoire, selon les commentaires recueillis.
- **Transmettre à la Commission scolaire les besoins des parents identifiés par les représentants (article 192.3 de la LIP). En poursuivant la formation et l'information des représentants au CP, et des parents des divers comités de la structure.**
 - √ Cinq membres ont participé au colloque annuel de l'Association des comités de parents du Bas St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (ACPBGJ).
 - √ Deux membres ont participé à l'assemblée générale annuelle de l'ACPBGJ.
 - √ Cinq membres ont participé au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), dont deux à l'assemblée générale annuelle.
 - √ À chacune des réunions du CP, un tour de table avec un thème ciblé a été effectué avec succès, engendrant discussion, échange de points de vue et d'informations. L'appropriation de différents fascicules s'est également déroulée, de cette façon, à la suite du tour de table.
 - √ La revue *Veux-tu savoir ?* de la FCPQ a été distribuée tout au cours de l'année. Nous avons cependant connu des ratés au niveau de la livraison de la part de la FCPQ.

- √ La présidente du CP et la nouvelle présidente en poste à la Commission scolaire ont convenu d'un commun accord de se rencontrer à raison d'une fois par mois afin d'effectuer une forme de mentorat, compte tenu de la vaste expérience de cette dernière dans le domaine. Les membres ont apprécié les retombées de ces discussions.

RECOMMANDATIONS A LA COMMISSION SCOLAIRE :

1. De s'assurer que la présidence du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), à défaut de nommer un représentant au comité de parents, s'assure d'un échange minimal d'informations via l'échange des convocations, ordre du jour des rencontres et procès-verbaux.
2. D'informer les directions d'école des enjeux que comporte la nomination de représentant au comité de parents. Les parents ayant pris ce poste à la légère lors des années passées auront causé d'énormes maux de tête lors de la planification des réunions, leur nomination comptant dans la formation du quorum.
3. De négocier un nouveau partenariat avec la Commission scolaire au niveau de la tâche de secrétariat. Le secrétariat à la pige n'est pas recommandé. Dans la mesure où il est très difficile de trouver une personne dévouée, prête à combler un contrat de ce genre, et qui demeure dans le même secteur que le ou la président(e) et du siège social de la Commission scolaire, où de nombreuses visites sont nécessaires pour la prise de courrier, les signatures et le service de photocopies. Ceci étant dit, nous tenons à préciser que la personne embauchée par le comité de parents n'est nullement mise en cause par la présente.

Sophie Bourdages,
présidente

Mot du directeur général

Ce rapport annuel d'activités de la Commission scolaire des Chic-Chocs permet de vous présenter succinctement les grandes lignes et les principales réalisations au cours de la dernière année. Ainsi, il nous donne l'occasion d'illustrer, auprès de la population que nous desservons, la richesse et la diversité de nos actions.



Cependant, aucun document, si détaillé soit-il, ne peut rendre justice au travail inlassable qui se fait jour après jour, semaine après semaine, dans les écoles, les centres, le siège social et le point de service de la Commission scolaire des Chic-Chocs. En effet, chacune de nos actions, quel que soit notre champ d'activités, a son importance. Elle est porteuse d'avenir à la condition d'être en lien avec la réussite de nos élèves.

À ne pas douter, cet objectif est l'élément rassembleur de l'implication et du dévouement de notre personnel et de l'ensemble de notre communauté éducative. C'est particulièrement vrai dans la mise en œuvre des changements pédagogiques reliés à la réforme, le plan stratégique, les projets éducatifs et les plans de réussite et ce, pour ne nommer que quelques grandes opérations.

À la lecture des pages suivantes, vous prendrez aussi connaissance de réalisations remarquables qui sont le fruit de la collaboration et du partenariat soutenus entre les instances politiques de la Commission scolaire, les gestionnaires dévoués et tous les acteurs de notre milieu.

Enfin, dans les prochaines années, ce rapport sera modifié afin de mieux rendre compte à la population des actions prises par la Commission scolaire (plan stratégique, plan d'action des services, projets éducatifs et plans de réussite des établissements), afin de réaliser les mandats qui leur sont confiés par la Loi et de répondre aux attentes de la population.

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Yves Dallaire'.

Yves Dallaire,
directeur général

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

C'est avec satisfaction que je vous présente les grandes lignes du bilan de l'année scolaire 2003-2004. Le rapport portera principalement sur les dossiers suivants :

- √ La mise en place du nouveau conseil des commissaires;
- √ La planification et la coordination de l'ensemble des travaux relatifs à la démarche visant à mener à l'adoption du Plan stratégique de la Commission scolaire;
- √ L'élaboration d'un plan de communication pour la Commission scolaire;
- √ L'analyse et la mise en œuvre d'un cahier des « Règles de répartition des ressources »;
- √ La mise en place de mesures favorisant la santé mentale des employés et la qualité de vie;
- √ La formation et le développement de la relève des directions d'établissement;
- √ La saine gestion financière de la Commission scolaire.

Simplement, je veux saluer la fin de mandat des membres sortant du conseil des commissaires, Mesdames Rose-Anne De L'Étoile, Hélène St-Laurent, Messieurs François-R. Tardif, Gérald Auclair, Réal Beaulieu, André Duuis, Marc Jalbert, Robert Langlois et Richard Queenton. Je tiens à vous remercier vivement pour tout le travail accompli au cours de votre mandat. Votre fonction de commissaire aura mis votre compétence et votre cœur au service de la population.

Le 25 novembre 2003, un nouveau conseil des commissaires prenait place à la Commission scolaire des Chic-Chocs. Voici les activités qui ont favorisé l'avenue du nouveau conseil :

- Réalisation d'un portfolio comprenant différentes informations relatives à la mission de la Commission scolaire.
- Présentation au conseil des priorités de la direction générale et des cadres de services, les 28 et 29 novembre 2003.
- Visite et présentation, à la présidente, de tous les membres du personnel du Siège social et du Point de service, le 26 novembre 2003 et le 1^{er} décembre 2003.
- Présentation de la présidente et de la vice-présidente aux membres du comité consultatif de gestion, le 9 décembre 2003.
- Rencontre d'information, le 9 janvier 2004, dispensée par Messieurs André Caron, président de la FCSQ et Réjean Morel, directeur général, de la FCSQ.
- Formation sur les rôles et fonctions des commissaires offerte par Madame Chantal Dolbec et Monsieur Berthier Dolbec, le 10 janvier 2004.
- Planification et coordination des travaux relatifs au plan stratégique de la Commission scolaire.

Par l'adoption du *Plan stratégique 2004-2009*, le 25 mai 2004, la Commission scolaire des Chics-Chocs se donne, avec précision, les moyens d'identifier les pistes de solution pouvant mener à une résolution bénéfique des problématiques qui émergent et qui nous touchent particulièrement.

- Amorce de la démarche de la planification stratégique et des plans de réussite des établissements en janvier 2003.
- Appropriation des indicateurs nationaux du ministère de l'Éducation, fin janvier 2003.
- Développement d'un cadre de référence qui synthétise les éléments de la mission et des responsabilités de la Commission scolaire par rapport aux établissements.
- Analyse et diagnostic des établissements, des services, du conseil des commissaires. Un questionnaire est aussi envoyé à la population. Ces opérations se sont déroulées durant le mois de septembre jusqu'à la fin de novembre 2003.
- Compilation des données relatives aux analyses-diagnostic et des questionnaires complétés par les partenaires externes. Cette activité est réalisée à la mi-janvier 2004.
- Préparation d'une version du projet de la *Planification stratégique 2004-2009*. Le comité consultatif détermine les constats, les enjeux et les orientations. Ces rencontres se sont déroulées de la fin janvier à la fin février 2004.
- Dépôt de la première version de la *Planification stratégique 2004-2009*. Validation des constats, des enjeux et des orientations et détermination des objectifs en comité consultatif de gestion, à la fin février 2004.
- Révision au comité consultatif de la *Planification stratégique*. Validation des objectifs et détermination des axes d'intervention, des indicateurs et de la mission-vision de la Commission scolaire. Cette rencontre s'est déroulée au début mars 2004.
- Session de travail avec le conseil des commissaires relative avec les travaux effectués jusqu'à maintenant sur la *Planification stratégique*. Cette rencontre s'est déroulée au début mars 2004.
- Période de validation et d'adhésion, entre le début mars et la mi-mars 2004, des travaux effectués jusqu'à maintenant par les membres du comité consultatif de gestion.
- Consultation massive sur la *Planification stratégique 2004-2009*, auprès des :
 - équipes-écoles ;
 - conseils d'établissement ;
 - conseil des commissaires ;
 - comité de parents ;
 - partenaires externes.

Cette opération s'est déroulée entre la fin mars et la fin avril 2004.

- Révision et constats des résultats de la consultation massive. Le comité prépare la version préliminaire de la *Planification stratégique* à la mi-mai 2004.

- Présentation de la version préliminaire de la *Planification stratégique* à la séance de travail du conseil des commissaires à la mi-mai 2004.
- Adoption, par le conseil des commissaires, du *Plan stratégique 2004-2009*, de la Commission scolaire des Chic-Chocs.

En fonction de son environnement et de sa réalité, la Commission scolaire a élaboré un *Plan stratégique* qui met en exergue une attitude d'ouverture, de transparence, de dynamisme et une approche interactive. Elle y décrit ses orientations pour les cinq prochaines années, cerne les objectifs et trace les axes d'intervention qui lui permettront de réaliser sa mission.

ÉLABORATION D'UN PLAN DE COMMUNICATION POUR LA COMMISSION SCOLAIRE

Depuis une dizaine d'années, les communications ont progressé à un rythme fulgurant. Ce faisant, elles ont modifié la dynamique sociale, forçant par là tous les organismes publics à repenser leur positionnement dans la communauté.

En reconnaissant l'importance de ce phénomène, la Commission scolaire des Chic-Chocs a entrepris de mieux faire partager son vécu auprès des communautés qu'elle dessert.

La mise en œuvre d'un tel plan présente donc comme enjeu de meilleures communications, ouvertes et multidirectionnelles entre le Siège social et ses établissements, d'une part, et les élèves, les parents, les partenaires et les communautés desservies, d'autre part.

Il est cependant implicite que la réussite d'une telle entreprise passe par la participation et l'engagement de tout le personnel de l'organisme.

Voici, en résumé, les activités réalisées en 2003-2004 :

- Précisions sur la portée « *Politique du plan de communication* » et sur l'importance de ce plan pour la Commission scolaire des Chic-Chocs dans le contexte du Plan stratégique 2004-2009. Ces précisions ont été effectuées par les membres du comité consultatif de gestion à la fin février 2004.
- Amorce du travail d'analyse et de critique du document de travail et début de la préparation de la liste des objets de communication par unité administrative. Le travail a été réalisé à la fin de février 2004 par les membres du comité consultatif de gestion.
- Rencontre et séance de travail avec les commissaires pour analyse, critique et délimitation des objets de communication pour le conseil. Cette rencontre s'est déroulée au début mars 2004.
- Rencontre de travail dans chaque unité administrative afin de préciser les objets de communication respectifs pour chaque établissement de chaque service. Cette opération s'est effectuée au cours de mars 2004.
- Présentation en séance de travail aux commissaires de la version modifiée de la Politique de communication et des plans de communication du conseil des commissaires et du directeur général. La session de travail s'est déroulée à la fin mai 2004.

- Adoption du *Plan de communication de la Commission scolaire et des plans de communication* du conseil des commissaires et du directeur général, le 25 mai 2004.
- Engagement d'une agente d'information au mois d'août 2004.
- Révision des plans de communication de chaque unité administrative.

RÈGLES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

Ce chantier est plus qu'important. Pour des raisons hors de mon contrôle, cette priorité de travail n'a pu se réaliser pour l'année 2003-2004.

Un plan d'action sera élaboré, avec la collaboration du directeur des ressources matérielles et financières, dans la perspective d'une plus grande décentralisation et d'une responsabilisation accrue des établissements. L'adoption de ce document est prévu pour la fin de mai 2005.

SANTÉ MENTALE DES EMPLOYÉS ET LA QUALITÉ DE VIE

La mise sur pied d'un comité de qualité de vie apporte une vision inspirante pour toute l'organisation.

Ce comité veut contribuer, par ses actions, à l'amélioration de la qualité de vie de tout le personnel de la Commission scolaire. Il a un rôle de sensibilisation, d'information, de promotion et de prévention en matière de santé physique et mentale.

Voici les principales activités qui se sont déroulées durant l'année 2003-2004 :

- Signature d'une entente avec la Commission scolaire de la Jonquière.
- Dépôt d'un plan d'action à la mi-novembre 2003.
- Réalisation de quelques activités entre la mi-novembre 2003 et le printemps 2004 :
 - Envoi d'une carte de Noël avec un message sur le programme de qualité de vie.
 - Élaboration de lettres pour les dossiers d'assurance-salaire.
 - Travail sur les indicateurs de gestion.
 - Préparation d'un Power Point pour la première réunion du comité.
 - Conception et formation d'une affiche promotionnelle.
 - Recrutement et formation d'un comité de qualité de vie.
 - Discussions avec le syndicat.
- Première réunion du comité au début du mois d'avril 2004.
- Rencontre du comité de qualité de vie à la fin d'avril 2004. La rencontre avait pour objectif de définir le mandat.

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT

Le programme de soutien et de développement d'une relève a été maintenu en 2003-2004.

Huit personnes ont bénéficié de ce programme et ont participé à la formation dispensée par l'Université du Québec à Rimouski en vue de l'obtention d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en administration scolaire.

Ce programme vise à contribuer au développement professionnel des gestionnaires de l'éducation en tant que « leaders éducatifs » qui se préoccupent de la réussite éducative du plus grand nombre de nos élèves.

De plus, une cohorte de cinq nouvelles personnes seront au programme de formation de l'Université du Québec à Rimouski puisqu'elles ont atteint, avec succès, les exigences des tests psychométriques d'une firme spécialisée en évaluation.

SAINE GESTION FINANCIÈRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Lors des différentes séances du conseil des commissaires, et particulièrement, lors des comités de travail, nous avons continuellement mis en évidence les principaux faits saillants concernant le processus budgétaire de la Commission scolaire et les résultats reliés aux suivis budgétaires rigoureux apportés au budget 2003-2004, de même que l'adoption du budget 2004-2005 par le conseil des commissaires.

Les membres du conseil des commissaires, les membres du comité du budget, de même que le comité consultatif de gestion ont eu, à l'occasion, à participer aux travaux liés à l'évaluation budgétaire de la Commission scolaire en cours d'année.

Chaque direction de service a assumé la responsabilité de maintenir l'équilibre dans la gestion budgétaire des activités relevant de son service. Les deux révisions budgétaires ont été réalisées telles que prévues et les rapports pertinents ont été présentés au conseil des commissaires aux dates prévues, soit les 25 novembre 2003 et 23 mars 2004. Par la réalisation de ces deux révisions budgétaires, la Commission scolaire s'est assurée que les postes budgétaires soient en équilibre.

QUELQUES AUTRES DOSSIERS IMPORTANTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2003-2004 aura permis de traiter certains autres dossiers prioritaires pour la Commission scolaire.

Brièvement, voici certains de ceux-ci qui ont fait l'objet de développements particuliers :

- L'année 2003-2004, une nouvelle direction des Services des ressources humaines et de l'informatique ainsi qu'une nouvelle direction des Services éducatifs.
- Retraite de deux directions d'école ainsi que la retraite de la directrice des Services éducatifs. De plus, 32 membres de différentes catégories de personnel ont accédé à la retraite.
- Visite du ministre de l'Éducation à Cap-Chat et à Rivière-au-Renard à la mi-octobre 2003.
- Visite du Conseil supérieur de l'Éducation en octobre 2003.
- Maintien et amélioration de l'agenda administratif.
- Participation aux rencontres de la Commission sectorielle Éducation du CRCD.

- Participation aux rencontres des Présidents directeurs généraux de la Gaspésie et des Îles (RCSGIM).
- Participation à une conférence de presse, à la fin octobre 2003, relative au développement des valeurs entrepreneuriales.
- Participation aux formations offertes aux directions d'établissement, au conseil des commissaires et aux membres des conseils d'établissement sur la reddition de compte, dispensées par Monsieur Rathé à la fin mars 2004.
- Participation aux tables de concertation des directeurs généraux du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles.
- Supervision du personnel cadre de la Commission scolaire dans une visée d'amélioration continue de la qualité des services.
- Participation à une tournée des établissements relative aux valeurs entrepreneuriales au mois de juin 2004.

CONCLUSION

Ce rapport n'est que partiel puisque les réalisations des directions de service et de leur personnel sauront compléter judicieusement ce bref rapport du directeur général.

Qu'il nous soit permis de souligner de façon plus particulière la collaboration essentielle et la contribution importante des directions de service et d'établissement pour la réalisation de ces dossiers importants, dossiers qui ont exigé beaucoup de temps et d'énergie pour les mener à terme.

Aussi, un message tout particulier à l'intention des membres du conseil des commissaires pour leur signifier toute mon appréciation pour leur précieux sentiment d'appartenance à la Commission scolaire des Chic-Chocs et surtout pour leur confiance à l'égard du directeur général.

L'année qui vient de se terminer aura été des plus exigeantes au plan professionnel et, c'est grâce à cet engagement exceptionnel de nos collaboratrices et collaborateurs immédiats que nous pouvons offrir des services de qualité à notre clientèle.

Je vous transmets d'ailleurs ce rapport avec fierté et reconnaissance parce que nous avons, chacune et chacun, participé aux réalisations que nous avons présentées.

Je m'engage avec détermination et confiance pour que cette nouvelle année scolaire soit un succès à tous les égards car le chemin parcouru témoigne abondamment des forces vives de notre organisation.

Sur ce, je souhaite à chacune et à chacun une année scolaire 2004-2005 qui saura combler vos attentes personnelles et professionnelles et, surtout, la meilleure des chances dans votre environnement, qu'il soit nouveau ou en continuité.



Yves Dallaire,
directeur général

SERVICES ÉDUCATIFS

L'année 2003-2004 a été marquée par différents chantiers :

- Formation d'une Table d'implantation de la réforme au secondaire avec les trois écoles désignées;
- Suivi à la Table d'implantation du curriculum des recommandations du comité de parents;
- Supervision des actions du programme « *Agir autrement* »;
- Soutien aux directions d'établissement dans l'élaboration des projets éducatifs et des plans de réussite;
- Préparation de l'événement pédagogique du mois d'août 2004;
- Consultation sur la planification stratégique et les modifications au régime pédagogique.

Ce rapport vous présente les principales réalisations de l'équipe des Services éducatifs et des Services éducatifs complémentaires.

LES SERVICES ÉDUCATIFS

L'équipe des conseillers et conseillères pédagogiques est intervenue à partir des besoins exprimés par les équipes-écoles. Les interventions réalisées se définissent ainsi :

- Soutien auprès d'enseignantes et d'enseignants dans différents projets. Par exemple, le projet sur les apprentissages transversaux et le projet sur les devoirs et les leçons;
- Formation auprès des animatrices Passe-Partout, des enseignantes au préscolaire, des éducateurs et éducatrices physiques, des enseignantes et enseignants en anglais, en mathématique et en informatique;
- Encadrement et support des moniteurs et des monitrices d'anglais, langue seconde;
- Formation auprès des enseignantes et enseignants en évaluation des apprentissages;
- Soutien aux directions d'établissement pour l'élaboration des projets éducatifs et des plans de réussite;
- Soutien au programme Récit;
- Développement de sites Internet;
- Soutien auprès des écoles désignées;
- Formation auprès d'enseignant(e)s sur le programme de formation de l'École Québécoise.

Les conseillers et conseillères pédagogiques ont participé à diverses formations dont deux sessions nationales sur la réforme au secondaire, une formation régionale en évaluation des apprentissages, une formation en éducation physique, en univers social, une formation sur la différenciation et sur l'accompagnement.

Le porteur du dossier en engagement communautaire a réalisé les activités suivantes :

- Élaboration d'un plan d'embauche des animatrices et animateurs à la vie spirituelle et en engagement communautaire.

- Réponse aux besoins des écoles en apportant du soutien aux animatrices et animateurs du secondaire pour l'appropriation de la notion de spiritualité et la détermination des besoins des élèves à ce niveau.
- Préparation de projets concernant la formation des enseignantes et enseignants en enseignement moral et religieux catholique et protestant.

LES SERVICES ÉDUCATIFS COMPLÉMENTAIRES

L'équipe des Services éducatifs complémentaires se compose de trois psychologues, quatre conseillers et conseillères d'orientation et de trois psychoéducatrices.

Au service de **psychologie**, les psychologues ont procédé à des services directs aux élèves, tels :

- Évaluations et traitements psychologiques d'élèves de niveau primaire et secondaire dans une approche de recherche de solutions;
- Suivis individuels.

D'autres interventions ont été réalisées par les psychologues, telles :

- Élaboration d'un programme de pairs aidants;
- Implantation du programme de prévention et d'intervention-suicide;
- Dérogation (entrée à la maternelle);
- Activités de passage primaire-secondaire;
- Plans d'intervention personnalisés;
- Déclaration de la clientèle E.H.D.A.A.;
- Collaboration avec des parents et des partenaires (CLSC, centres Jeunesse, hôpitaux et centres de réadaptation).

Certains psychologues ont reçu de la formation sur les psychopathologies à l'adolescence, sur la réforme, sur la différenciation pédagogique et sur le plan d'intervention personnalisé.

Au service de **psychoéducation**, les psychoéducatrices ont également procédé à des services directs aux élèves, tels :

- Évaluation et accompagnement d'élèves en difficulté de comportement au primaire et au secondaire;
- Support aux élèves lors du passage du primaire au secondaire;
- Rencontres de groupes sur des thèmes spécifiques. Ex. : Attention-concentration, estime de soi, compréhension de consignes, résolution de conflits, motivation, travail en classe et à la maison, agenda.

D'autres activités ont été réalisées par les psychoéducatrices, telles :

- Élaboration d'un cadre de référence et d'un coffre à outils sur le passage du primaire au secondaire;
- Présentation du cadre de référence en éducation spécialisée;
- Participation à l'élaboration de plans d'intervention personnalisés;
- Support aux directions d'établissement, aux enseignants, aux enseignantes et aux parents, selon les besoins;
- Travail en partenariat avec les conseillers et conseillères d'orientation et agent de développement en entrepreneuriat scolaire;
- Perfectionnement et suivi auprès des éducatrices et éducateurs spécialisés.

Au service d'**orientation scolaire**, les conseillers et conseillères d'orientation font aussi des interventions directes auprès des élèves, telles :

- Counseling d'orientation individuel et de groupe;
- Information scolaire et professionnelle;
- Identification des besoins des élèves en orientation (en groupe);
- Administration et interprétation du test psychométrique (Le Grop) en individuel et en groupe;
- Participation de certaines classes du 3^e cycle du primaire à des projets touchant l'approche orientante (conception de fascicules sur les métiers gaspésiens, ateliers thématiques sur les secteurs du marché du travail, napperons sur le thème des métiers, projet sur le développement de l'estime de soi);
- Visites industrielles et de centres de formation.

Les conseillers et conseillères d'orientation participent à d'autres activités, telles :

- Implantation de centres de documentation;
- Activités pour le passage du primaire au secondaire;
- Formation des groupes de 1^{er} secondaire pour septembre 2004;
- Participation à la Table des Services complémentaires des écoles;
- Participation au projet d'implantation de la réforme dans les écoles désignées;
- Participation au projet « *Cap sur la diplomation* » visant à faire découvrir les métiers traditionnellement masculins;
- Planification et organisation du projet « Indianajob chez les pros ».

La coordination des Services éducatifs pilote différents dossiers :

- La politique relative à l'organisation des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

- L'élaboration des procédures relatives aux modalités d'évaluation des élèves scolarisés à domicile en vertu de l'article 15(4°) de la Loi sur l'instruction publique;
- La participation à la mise en place d'un nouveau cadre de gestion des services régionaux;
- Le dossier « *Agir autrement* » : L'année 2002-2003 a été celle où les écoles secondaires ont fait le portrait de leur situation. Le Q.E.S. (questionnaire sur l'environnement social) a été administré dans six écoles secondaires.

Cette année a été celle de la mise en application de mesures et celle de l'élaboration du plan de réussite SIAA (stratégie d'intervention « *Agir autrement* »).

CONCLUSION

Au fil des années, l'équipe des Services éducatifs et complémentaires a développé de l'expertise dans plusieurs domaines. Pensons à la réforme, aux différentes approches pédagogiques, à l'évaluation, à la petite enfance, aux services E.H.D.A.A., au développement des nouvelles technologies, etc. Ces personnes sont en service auprès des équipes-écoles. Elles servent à la fois de bougies d'allumage, de guides, d'experts, d'agents conseils, de soutien et de support. Elles portent le dynamisme, la ténacité et la passion du métier.

C'est avec un pincement au cœur que je laisse cette équipe pour prendre ma retraite. Mais je sais que l'équipage continuera le voyage avec le vent dans les voiles. À ma remplaçante, Madame France Gagnon, je lui souhaite de connaître autant de plaisir que j'en ai eu de vivre aux côtés de ces gens passionnés.

À toute l'équipe qui reste en place, à mon directeur général, à mes confrères et consœurs, aux cadres, aux enseignantes, aux enseignants et à tous ceux et à toutes celles qui oeuvrent en éducation, je vous dis merci d'être là et bonne chance. Nous avons une mission extraordinaire à accomplir : préparer l'avenir. Nous sommes des bâtisseurs d'avenir.

Danielle Tardif,
directrice des Services éducatifs

SERVICE DE L'ÉDUCATION AUX ADULTES

POLITIQUE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION CONTINUE

Le gouvernement du Québec a annoncé au cours de l'année 2001-2002, la mise en application de la *politique de l'éducation des adultes et de la formation continue*. Cette politique qui a la particularité d'avoir été signée par deux ministères, soit l'Éducation et Emploi et Solidarité, aura très certainement des effets directs sur le recrutement de la clientèle et sur les moyens mis à la disposition de la Commission scolaire pour en réaliser les objectifs.

L'alphabétisation, la formation de base, la formation en entreprise et la reconnaissance des acquis sont les principaux axes de développement de cette politique; tout ce qu'il faut pour répondre aux besoins de la région.

En 2002-2003, le MEQ a réalisé une tournée provinciale dans le but d'informer tous les intervenants de l'éducation des adultes sur cette politique et de les consulter sur les développements relatifs au nouveau curriculum et à la formation par compétence.

PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOI. (PCET)

En 2003-2004 la direction régionale d'Emploi-Québec, le MEQ ainsi que l'ensemble des commissions scolaires de la région se sont associés pour financer l'engagement de personnes ressources régionales et locales pour que cette mesure, répondant à la volonté de rehausser le niveau de scolarité de l'ensemble de la population du territoire, puisse se poursuivre. Nous avons engagé trois personnes ressources à temps partiel pour assurer l'accueil et le suivi auprès de ces adultes.

MESURES DE SOUTIEN

En 2001-2002, le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) a exigé des commissions scolaires la mise en place de mesures de soutien à la réussite scolaire des adultes. C'est ainsi qu'en 2003-2004, des sommes ont été investies pour engager des ressources afin de supporter les élèves et les enseignants. Cet argent a été puisé, encore cette année, à même l'enveloppe dédiée à la formation des adultes.

L'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

La Commission scolaire des Chic-Chocs a été désignée pour mettre en place ce programme dans la région Gaspésie-Les-Îles et, plus précisément, dans La Haute-Gaspésie. Ce programme a pour mission de soutenir l'intégration d'activités d'éveil dans les pratiques familiales et les différents lieux et les services fréquentés par les enfants de 5 ans et moins, leurs parents et leurs grands-parents dans les milieux défavorisés. Le partenariat avec les autres intervenants du milieu est en place. Une personne-ressource a été engagée pour coordonner l'ensemble des actions dans le secteur de La Haute-Gaspésie.

PROGRAMME D'AIDE À L'ADAPTATION DES SERVICES DE FORMATION ET D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES JEUNES DE 16 À 24 ANS.

Étant reconnu par le MEQ comme un milieu fortement défavorisé où le taux de décrochage scolaire est très élevé, le secteur de la MRC La Haute-Gaspésie du territoire de la Commission scolaire a été désigné pour mettre en place ce programme en 2003-2004. Depuis trois ans, nous travaillons à mettre en place un modèle particulier de centre de formation et des liens de partenariat ont été établis avec les organismes qui interviennent auprès de ces clientèles afin d'établir un plan d'action répondant aux besoins de cette clientèle. Ce projet devrait finalement se concrétiser en 2004-2005.

DÉVELOPPEMENT DES VALEURS ENTREPRENEURIALES EN MILIEU SCOLAIRE

En 2003-2004, le Premier Ministre du gouvernement du Québec, M. Charest, annonçait une mesure visant à implanter dans l'ensemble des régions du Québec, le projet « Défi de l'entrepreneuriat jeunesse » : un programme de développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire.

Depuis maintenant 4 ans, la Commission scolaire des Chic-Chocs et les CLD, CJE et SADC des MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé sont en action dans ce domaine et travaillent fermement pour que se poursuive ce programme dans nos écoles. Cette annonce est venue confirmer un appui financier de taille et permettra de poursuivre le travail pour les trois prochaines années.

SERVICE AUX ENTREPRISES

En 2003-2004, la Commission scolaire des Chic-Chocs allait de l'avant avec la mise en place d'un service aux entreprises. L'objectif est de rentabiliser le service après trois ans d'opération. Durant la première année, des outils de promotion ont été développés et le conseiller a rencontré l'ensemble des entrepreneurs et des organismes socio-économiques du territoire desservi par la Commission scolaire pour leur présenter une offre de service qui réponde le plus à leurs besoins.

Luc Fournier,
directeur Service de
l'éducation aux adultes

SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2003-2004, l'équipe de la formation professionnelle, accompagnée de Monsieur Marcel Giffard du Service des ressources matérielles et financières de la Commission scolaire ont travaillé à finaliser les travaux d'aménagement des ateliers en *Techniques d'usinage* au Cégep de la Gaspésie et des Îles et en *Électromécanique de systèmes automatisés* au CFP C.-E.-Pouliot. Les achats de matériel, appareillage et outillage ont été fixés à 1 750 000\$ pour ces deux programmes. Dans les deux cas, les formations sont débutées dans les nouveaux locaux.

Pour une troisième reprise, le programme de production horticole se donne dans le secteur de La Côte-de-Gaspé. La formation a lieu à Rivière-au-Renard à six élèves. Comme le nombre d'élèves a beaucoup diminué, il sera difficile, voire impossible de justifier une demande d'autorisation permanente à la carte des options dans ce programme.

OFFRE ACCRUE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le but de rendre la formation professionnelle plus accessible et surtout répondre aux besoins du milieu, une formation en « *Assistance aux bénéficiaires en établissement de santé* » s'est donnée à Ste-Anne-des-Monts et à Gaspé grâce à une entente avec la Commission scolaire René-Lévesque. Cette pratique aura permis à 30 personnes, non mobiles, de recevoir une formation qualifiante et d'obtenir un diplôme de formation professionnelle dans un domaine où le taux de placement est excellent.

Des démarches pour l'actualisation du programme de « *Lancement d'une entreprise* » ont été effectuées et permettront à une douzaine de personnes de Ste-Anne-des-Monts de participer à cette formation, dès septembre 2004.

PROMOTION ET VALORISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Une des principales préoccupations du Service est le recrutement des élèves pour certains programmes en difficultés. En plus de participer à la campagne régionale de promotion et de valorisation de la FPT, le Service a investi du temps et de l'argent dans la promotion et la publicité. De plus, des activités dans le cadre de l'approche orientante ont été réalisées grâce à l'excellente collaboration des conseillers et conseillères en orientation pour faire connaître davantage la formation professionnelle. Ces activités ont été rendues possibles grâce à un financement spécifique du MEQ relatif à l'exploration professionnelle.

Luc Fournier,
directeur Service de
la formation professionnelle

SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

...DES RESSOURCES FINANCIÈRES :

La Commission a terminé l'année avec un surplus d'exercice de 197 341 \$ soit 0,43 % du budget totalisant 45 642 836 \$.

Le détail chiffré de l'année 2003-2004 vous est présenté dans les pages suivantes.

... DU TRANSPORT SCOLAIRE :

En 2003-2004, le fait le plus marquant en ce qui a trait au transport scolaire a sans nul doute été le renouvellement des contrats de tous les transporteurs de la Commission scolaire qui venait à échéance le 30 juin 2003. La Fédération des commissions scolaires du Québec a alors recommandé à ses membres de signer des contrats d'un an dans la mesure où, à ce moment, le ministère de l'Éducation du Québec a choisi de ne garantir le financement que pour cette période.

Grâce à la bonne collaboration de toutes les parties impliquées dans ce dossier, celui-ci s'est réalisé dans les délais prescrits ce qui a permis aux 79 véhicules affectés au transport scolaire de prendre la route et d'effectuer les 1 225 610 kilomètres requis annuellement pour transporter 3 181 élèves, soit 80% de la clientèle scolaire jeune de la Commission.

Afin de réaliser ce mandat, une somme de près de 4 millions de dollars a été consacrée au transport scolaire en 2003-2004, dont une somme d'un peu plus de 140 000 \$ provenant d'une contribution des parents pour assumer le transport du midi.

...DE L'ÉQUIPEMENT :

Dans le but d'améliorer et de maintenir l'état de son parc immobilier, la Commission scolaire a consacré plus de 2,1 M \$ dans l'entretien et l'amélioration de ses immeubles en 2003-2004.

Voici l'énumération de quelques-uns des projets les plus importants :

- Réfection majeure de certains immeubles scolaires pour plus d'un demi-million;
- Compléter l'aménagement d'ateliers en formation professionnelle (techniques d'usinage et électromécanique des systèmes automatisés);
- Remise à neuf de stationnements (asphalte);
- Réfection de la toiture de l'école Saint-Maxime de Mont-Louis;
- Remise aux normes du système d'égout de l'école Saint-Paul de Saint-Maurice de l'Échouerie.

... DES TAXES SCOLAIRES :

Dans la foulée de la démarche entreprise en 2002-2003 pour regrouper l'ensemble des 20 000 comptes de taxes scolaires dans le même système informatique afin d'en faciliter la gestion, en 2003-2004, nous avons réussi à traiter l'ensemble des comptes avec une seule personne alors que deux personnes étaient requises jusqu'alors. De plus, l'utilisation du service d'encaissement postal nous a également permis de réduire les heures supplémentaires de traitement requises durant la forte période de perception.

Les économies générées par les gestes posés peuvent ainsi être réinvesties à la mission première de la Commission scolaire qui est d'instruire, socialiser et de qualifier.

Martin Savoie,
directeur Service des ressources
matérielles et financières

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT
ANNUEL
2003-2004

Commission
scolaire des
Chic-Chocs

BILAN AU 30 JUIN 2004

ACTIF

Encaisse	-
Subvention de fonctionnement à recevoir	4 522 577 \$
Taxes scolaires à recevoir	208 117 \$
Subvention d'investissement à recevoir	2 945 124 \$
Comptes débiteurs	967 913 \$
Stocks	-
Placements	-
Immobilisations	64 260 063 \$
Autres actifs	99 041 \$
Total	73 002 835 \$

PASSIF

Emprunt à court terme	2 124 775 \$
Subventions à rembourser	-
Comptes créditeurs	2 829 338 \$
Autres passifs	520 393 \$
Emprunts à long terme à la charge de la Commission scolaire	-
Revenus reportés	166 275 \$
Sous-total	5 640 781 \$

Avoir

Surplus cumulé libre des écoles et centres	829 648 \$
Surplus cumulé libre	-
Surplus cumulé réservé	2 272 343 \$
Capital permanent	64 260 063 \$
Sous-total	67 362 054 \$
Total	73 002 835 \$

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2004**

REVENUS

Taxes scolaires	2 587 431 \$
Subvention de fonctionnement	37 051 535 \$
Subvention des autres ministères	157 857 \$
Autres revenus - fonctionnement	2 466 142 \$
Subvention d'investissement	3 115 505 \$
Autres revenus - investissements	264 366 \$
Total	<u><u>45 642 836 \$</u></u>

DÉPENSES

Fonctionnement	41 794 684 \$
Investissement	3 650 811 \$
Total	<u><u>45 445 495 \$</u></u>

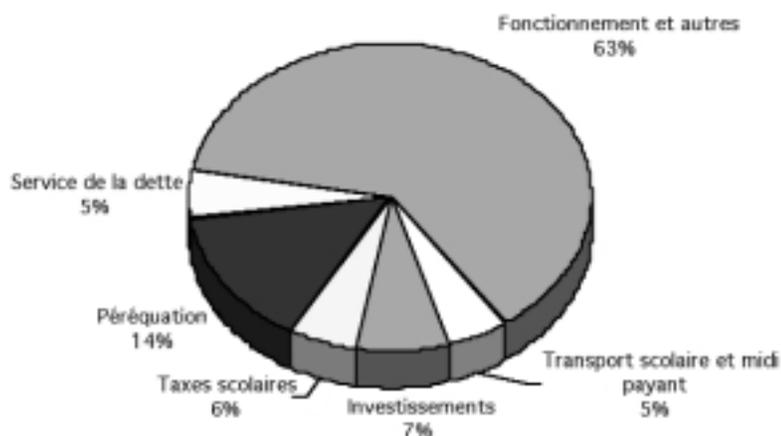
Dépenses en attente d'allocations ou dont le financement
à long terme est à la charge de la CS

-

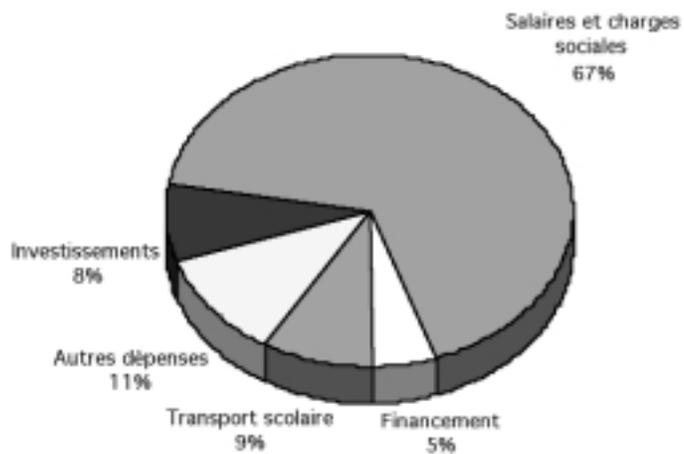
Surplus (déficit) de l'exercice197 341 \$

PROVENANCE DES REVENUS 2003-2004

Provenance des revenus 2003-2004



Répartition des dépenses 2003-2004



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

L'année 2003-2004 accueille une nouvelle direction du Service des ressources humaines. Concilier la culture de l'organisation déjà présente et rallier le personnel à sa propre vision constituent en soi un défi. Je crois sincèrement que nous nous sommes tous rejoints dans ce principe que je soumettais à tous mes collègues en août 2003, particulièrement aux personnes qui oeuvrent au Service, soit une gestion humaine des ressources bien plus qu'une simple gestion des ressources humaines.

Voici donc succinctement quelques activités menées de façon concertée par notre Service parallèlement aux activités usuelles.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

Une conférence, sous le signe de l'humour avec Monsieur Roger Matteau, destinée à la sécurité et à la prévention des accidents au travail fut organisée pour les concierges et ouvriers d'entretien. Cette conférence et le dîner offert ont été grandement appréciés par tous les membres de ces catégories de personnel.

Deux ateliers sur la gestion du stress, animés par Monsieur Fabien Boulanger, ont été organisés à l'intention des membres de notre personnel de soutien administratif et technique. Cet atelier d'une journée a été l'objet de commentaires d'évaluation plus que satisfaisants. Il est dans les intentions du Service de proposer la tenue de cette activité à l'intention des enseignants, particulièrement pour ceux qui sont en début de carrière.

Le comité de Santé et Sécurité au travail s'est réuni à quatre reprises cette année. Les efforts d'information et de sensibilisation de ce comité, entre autres, par la tenue d'une semaine de prévention des accidents de travail, des formations PDSB aux enseignants de deux écoles, la formation d'une vingtaine de secouristes, donnent des résultats probants quant aux coûts de la cotisation employeur à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail.

La mise sur pied d'un comité de qualité de vie nous permet de jeter les bases d'une vision invitante à l'intention de nos différentes catégories de personnel. Le comité *La Rose des Vents* prendra véritablement son envol durant la prochaine année. Considérant l'étendue de notre territoire, les collectifs d'intérêts viendront occuper un espace bien spécial dans le cadre des activités proposées.

La gestion des dossiers d'assurance salaire s'aligne de plus en plus sur les principes proposés par le groupe *Le Fil d'Ariane*. Une gestion empreinte d'humanisme, ce qui n'exclut en rien la rigueur, fait l'objet de commentaires obligeants de la part de plusieurs membres de notre personnel.

RELATIONS DE TRAVAIL

La reddition de comptes prend une avenue axée sur la transparence. À cet égard, l'engagement des ressources se doit d'être le plus clair possible. C'est pourquoi un nouveau formulaire de réquisition élaboré cette année, pour toutes les catégories de personnel, sera utilisé sous peu. Ce formulaire contiendra plus d'informations pertinentes de façon à rendre le plus éclairant possible le processus d'engagement et le suivi pour les instances décisionnelles de la Commission.

Deux rencontres, l'une sur l'Annexe XLIX en tout début d'année et l'autre sur la gestion des mesures disciplinaires en janvier, furent tenues à l'intention des directions d'établissement. Elles furent l'occasion d'une mise en commun des principes de gestion liée à ces dossiers. Nous pouvons affirmer sans réserve que la mise en application des règles de l'Annexe XLIX n'a soulevé aucune irritation notable parmi le personnel enseignant. Ce constat s'impose dans l'ensemble des commissions scolaires. J'ajouterais, par contre, que la mise en commun des procédures pour toutes les directions d'établissement a limité grandement les difficultés d'interprétation.

DOSSIERS :

Un dossier, assumé en majeure partie par Madame Diane Fournier, constituera un chantier à lui seul en septembre prochain. Il s'agit du rapport de la Commission d'accès à l'égalité en emploi reçu en janvier dernier qui nous oblige, comme employeur, à revoir nos pratiques d'embauche de façon à atteindre les objectifs fixés par la Commission. Pour bon nombre de commissions scolaires, notamment celles en région éloignée, les seuils que ce rapport nous fixe sont extrêmement questionnants. Des rencontres d'informations sont prévues en septembre prochain de façon à entreprendre ce travail de moine qui suppose la remise de notre rapport en février 2005.

Un vieux contentieux a été réglé cette année, soit celui de la Loi 111. En effet, après entente entre le gouvernement et les parties syndicales, ce dossier est, à toute fin utile, réglé. Un grand merci aux personnes de notre Commission qui ont assumé ce travail bien particulier afin de déterminer la situation d'embauche et de travail des enseignantes et enseignants, les 17 et 18 février 1983.

Le projet de loi 143 qui modifie la Loi sur les normes du travail vient créer l'obligation aux employeurs de prévenir ou faire cesser les situations de harcèlement psychologique. À la suite de nombreuses consultations, notamment dans le cadre d'un comité élargi qui s'est penché sur le projet de politique en avril dernier, la Commission adoptera sous peu ce qui constituera notre politique à ce sujet.

DES DÉFIS POUR 2004-2005 :

L'engagement du personnel nécessaire, tant en enseignement que du côté des professionnels et du soutien, fut parfois ardu. De nombreux facteurs, communs à bien des commissions scolaires, expliquent les difficultés rencontrées. Particulièrement, la pénurie de certaines catégories de personnel nous a obligés et nous obligera à des mesures incitatives véritables. Il s'agit là d'un défi pour les années qui viennent et nous entendons le relever.

Dans notre Commission scolaire, particulièrement au secondaire, l'étiollement des tâches vient limiter notre capacité à engager et retenir des enseignants. Du fait de la baisse de clientèle scolaire qui se fait sentir dans les écoles secondaires, de plus en plus d'enseignants se trouvent confrontés à des situations d'enseignement ne respectant pas toujours leur formation de base, leurs qualifications ou aptitudes. Bien que nous tentions de limiter les effets directs de cette situation, nous ne pouvons malheureusement toutes les contrer.

Éléments de gestion qui ont des effets également : la conciliation travail famille et une mouvance des valeurs qui posent des défis véritables.

Le mentorat viendra peut-être faciliter l'intégration des nouveaux membres du personnel qui nous arrivent aujourd'hui avec des objectifs de qualité de vie personnel souvent plus importants que les objectifs de carrière.

LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES :

Le Service des ressources humaines c'est avant tout une équipe. Je tiens à remercier Mesdames Réjeanne Basque et Christiane Sergerie pour leur dévouement constant au secrétariat; Diane Fournier et Sandra Bernard pour leur implication qui dépasse souvent largement les caractéristiques de leur tâche technique; Monsieur Serge-Marie Fortin pour sa grande complicité et toute l'énergie mise dans les dossiers qu'il pilote.

Au regard du plan d'action déposé en comité consultatif de gestion en août 2003, bien que nous n'ayons pas couvert tous les dossiers supposés faute de temps, je leur lève mon chapeau pour l'engagement dont ils ont fait preuve tout au long de l'année.

Gérald Arvisais,
directeur Service des ressources humaines

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Le Service de l'informatique compte cinq techniciens et un analyste à son emploi. On dénombre dans le parc informatique près de mille ordinateurs et serveurs répartis dans les établissements de la Commission scolaire. Considérant la dispersion des établissements sur notre territoire, ce n'est pas une mince tâche de satisfaire tous les besoins, demandes de service et de support. Je tiens à souligner tout le travail assumé par l'équipe technique dans des conditions de supervision pas toujours évidentes dans mon double emploi de directeur du Service des ressources humaines et de l'informatique.

Deux rencontres d'équipe ont été tenues, l'une en début d'année et la seconde après les Fêtes. Ces rencontres sont importantes puisqu'elles permettent de disposer de plusieurs points d'information ou de décision. Je tiens à souligner la participation de Madame Marie-Claire Roy, conseillère pédagogique, lors de ces rencontres. Sa présence est stratégique et bien appréciée. Notamment, c'est dans le cadre de ces rencontres que sont soumises ou discutées les demandes de perfectionnement du personnel technique et de l'analyste et que sont aussi désignés, les membres du personnel qui se rendent à la Rencontre nationale de la société GRICS.

Parlant de demandes de service et de support, une procédure déjà existante quant aux demandes acheminées au Service a fait l'objet d'une plus grande attention et cela a eu pour effet d'améliorer sensiblement la priorité des opérations et le temps de réponse à ces demandes acheminées par les établissements.

L'année 2003-2004, en informatique, a été placée sous le signe de l'imbroglio juridique dans lequel s'est retrouvé le Réseau collectif de la fibre optique en lien avec les plaintes déposées auprès du CRTC par la compagnie québécoise Xit Télécom (Le résultat est bien connu, tout le déploiement du réseau qui devait se faire à la suite de l'accord intervenu entre le Réseau collectif et la compagnie Telus a été suspendue. L'élaboration et l'accord du conseil d'administration du Réseau collectif pour ce que nous convenons d'appeler le Plan B en juin 2004 laisse entrevoir un dénouement qui satisfera tous les membres du Réseau collectif. C'est donc un dossier à suivre dès le début de l'année scolaire 2004-2005.

Un élément important du dossier de l'informatique : l'annonce par le Ministère d'une mesure de soutien financier à hauteur de 70% des coûts prévisibles visant au renouvellement partiel du parc informatique destiné au secteur des jeunes. J'appuie sur le terme « *partiel* » car la mesure nous permet l'achat d'une centaine de postes tout au plus. Suite à des discussions avec l'équipe technique et considérant la désuétude relative des équipements, la mesure s'appliquera au renouvellement partiel des parcs informatiques de cinq écoles : Esdras-Minville, de l'Anse, des Bois-et-Marées, C.-E.-Pouliot et Antoine-Roy. Un processus d'appel d'offre lancé en mai ne nous a pas permis d'atteindre notre objectif financier et l'achat des postes est reporté en août, voilà pour le secteur des jeunes.

Du côté de la formation professionnelle, notons deux projets techniques menés à terme : l'informatisation du module *Techniques d'usinage* dans les locaux du Cégep de la Gaspésie et des Îles et l'achat avec l'installation du programme « *Lancement d'une entreprise* ».

Un travail particulier s'est effectué, en grande partie, à partir du point de service de Ste-Anne-des-Monts. Il s'agit de l'implantation informatique du bulletin GPI Internet au préscolaire et au secondaire. Déjà au primaire, cette implantation a eu lieu voilà deux ans. Cette implantation très technique a demandé de très nombreuses heures de validation et de support auprès des personnels des écoles.

L'année scolaire se termine avec une bonne nouvelle sur le plan pédagogique. Nous avons reçu confirmation de Monsieur Robert Bisaillon de l'acceptation de l'école des Prospecteurs dans le programme CEFRIO. Ce projet supposera une attention très particulière du Service de l'informatique quant aux investissements matériels et au support technique pour les deux années qui viennent.

Un regret exprimé, le manque de sujets soumis par les REAPO motive qu'il n'y ait eu aucune rencontre de ce comité en 2003-2004

Les priorités en 2004-2005 se résument aux lignes qui suivent :

- L'achat et l'installation des nouveaux postes dédiés aux cinq établissements visés;
- Un effort toujours maintenu visant à la standardisation des équipements;
- À la faveur du déploiement de la fibre optique, un redéploiement des serveurs de façon à maximiser leur usage et leur maintenance;
- Toujours dans le cadre du déploiement prévisible de la fibre optique, toute la question de la sécurité du réseau sera à l'ordre du jour en termes de formation du personnel technique et de logistique;
- L'élaboration d'une politique d'utilisation du matériel et des logiciels informatiques mis à la disposition du personnel;
- L'élaboration d'un code d'éthique « commission » à l'intention de tous les usagers;
- L'inventaire logiciel et matériel informatisé;
- Le projet CEFRIO.

Gérald Arvisais,
Service de l'informatique

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

BUT

Le code d'éthique et de déontologie est un outil au service de la responsabilité qui incombe aux commissaires. Cette responsabilité, décrite dans la Loi sur l'instruction publique, consiste à assurer les services d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire et secondaire, de formation professionnelle et d'éducation des adultes à la population des MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

TITRE

Le présent règlement est intitulé : *Règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires.*

FONDEMENTS

- La Loi sur l'instruction publique, articles 175.1, 175.2, 175.3 et 175.4.
- La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, articles 304 à 312.
- Le Code civil du Québec, articles 324 et 325.

CONTENU

- DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE
 - Le commissaire respecte son engagement d'honneur.
 - Le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois, des chartes, des politiques et des règlements établis.
- RESPONSABILITÉS ENVERS LA COMMUNAUTÉ
- RESPONSABILITÉS ENVERS LA COMMISSION SCOLAIRE
- RESPONSABILITÉ ENVERS LE PERSONNEL ET LES ÉLÈVES

APPLICATION

Formation du comité d'examen

Le conseil des commissaires forme un comité d'examen composé de deux commissaires en plus du président et du directeur général, lequel coordonne les travaux du comité. Le comité est chargé de l'application du présent code et établit ses règles de fonctionnement. Deux commissaires substitués sont désignés pour remplacer des membres du comité en cas d'absence ou lors de plainte portée contre des membres du comité.

SANCTION

Selon la gravité du manquement au code d'éthique, le comité propose au conseil la sanction à appliquer.

ACCESSIBILITÉ AU CODE

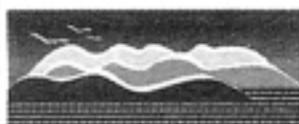
Le code d'éthique et de déontologie est accessible au bureau du secrétaire général ainsi que sur le site internet de la Commission scolaire au : www.cschic-chocs.net.

* Pour l'année scolaire 2003-2004, il n'y a eu aucun manquement au code.

QUELQUES

BONS

COUPS !



La Commission scolaire, ★ honoree

Un prix d'excellence décerné à la Commission scolaire des Chic-Chocs

À chaque année, lors de son assemblée générale annuelle, la Fédération des commissions scolaires décerne ses prix d'excellence.

Ces prix permettent de souligner et de promouvoir le travail remarquable réalisé par ses membres. Il y a deux catégories distinctes de récipiendaires : Réalisation et Innovation pédagogique.

Le 14 mai dernier, c'est dans la catégorie Innovation pédagogique que la Commission scolaire des Chic-Chocs s'est vu décerner le prix d'excellence 2003-2004 de la FCSQ grâce à un projet intitulé "L'exploration des métiers en Gaspésie". Ce projet a été sélectionné parmi plus d'une vingtaine d'autres soumis par des commissions scolaires de toutes les régions du Québec.

Coordonné par madame Martine Morin, conseillère d'orientation, en collaboration avec des enseignants(es) et des élèves du primaire, ce projet a permis des apprentissages significatifs quant à la connaissance des emplois en Gaspésie mais aussi en français, en science et en technologie, les recherches étant effectuées notamment sur Internet.

On se souviendra qu'au cours de l'année 2001-2002, la Commission scolaire des Chic-Chocs avait remporté le prix dans la catégorie Réalisation pour son projet de développement des valeurs entrepreneuriales en milieu scolaire. Ce projet se poursuit toujours et continue d'amener des réalisations intéressantes.

La Commission scolaire des Chic-Chocs désire remercier l'ensemble des intervenants impliqués de près ou de loin dans la concrétisation de ces initiatives innovatrices et stimulantes pour notre milieu.



Dans l'ordre habituel

- Monsieur Gilles Taillon, président du Conseil du patronat du Québec
- Monsieur André Caron, président de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Monsieur Yves Dallaire, directeur général de la Commission scolaire des Chic-Chocs
- Madame Martine Morin, conseillère d'orientation et coordonnatrice du projet gagnant, catégorie Innovation pédagogique 2003-2004
- Madame Céline Leclerc, enseignante à l'école des Bois-et-Marées (Ste-Anne-des-Monts)
- Madame Janique Boulay, enseignante à l'école Notre-Dame-des-Neiges (Marsoûl)
- Madame Pâquerette Sergerie, présidente de la Commission scolaire des Chic-Chocs

Quatre élèves du Centre l'Envol de Rivière-au-Renard se distinguent

Quatre élèves du Centre l'Envol de Rivière-au-Renard se sont démarquées lors d'un concours d'écriture destiné aux adultes en formation.

Par CARMEN CHRÉTIEN

Lors de la Semaine québécoise des adultes en formation tenue en octobre 2003, la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) de concert avec la Centrale des syndicats du Québec (CEQ), lançait un concours d'écriture destiné aux adultes en formation. "Ma plus belle histoire" s'adressait à tous les élèves inscrits à l'éducation des adultes

et incitait ceux-ci à raconter une histoire, en expliquant comment elle les inspire, comment elle est reliée à leurs expériences personnelles et quelles émotions elle suscite chez eux.

Quatre élèves du Centre de l'Envol de Rivière-au-Renard ont produit un texte chacun. Leurs textes ont été retenus parmi les 52 publiés dans un recueil déjà distribué dans tous les centres d'éducation des adultes de la province. "Le personnel et les élèves de l'Envol tiennent donc à adresser leurs plus sincères féli-

citations à Chantal Coulombe, Marie-Josée Dupuis, Colinda Élement et Marie-Hélène Robinson pour leur apport à cette publication. On tient également à remercier Mme Carole Veillette, responsable de secteur, qui leur a remis un prix au nom du Syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Est du Québec (S.T.E.E.Q.).

Encore une fois bravo à ces jeunes auteures à qui l'on dit merci d'avoir livré, dans ce très beau recueil, une parcelle de leur vie... tout simplement", rappelle Claire Queenton



Colinda Élement, Diane Allain, directrice, Marie-Josée Dupuis, Chantal Coulombe, Carole Veillette, responsable de secteur, Marie-Hélène Robinson, Louise Savage et Claire Queenton, enseignantes en informatique et en français. (Photo Le Journal)

Le talent foisonne à Secondaire en Spectacle

PAR ALLEN CORMIER

Vincent Leblanc des Iles-de-la-Madeleine (auteur-compositeur-interprète), Léo Raymond Belzile de l'école L'Escabelle de Cap-Chat (interprétation) ainsi que la troupe de danse Bad Girl de l'école St-Maxime de Mont-Louis (danse et expression corporelle) ont été couronnés grands gagnants de la finale régionale de Secondaire en Spectacle présentée le 24 avril dernier à Cap-Chat.

L'événement aura certainement permis encore une fois de constater tout le talent qui foisonne dans nos écoles. Les gagnants auront la chance de participer à la grande finale pan-québécoise qui aura lieu dans la région de la Mauricie du 27 au 30 mai 2004.

Signalons que Vincent Leblanc des Iles a également mérité le prix attribué pour la qualité du français. D'autre part le prix coup de cœur du public a été remis à la chanteuse Caroline Gauthier de l'école Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts.

Commentaires des gagnants

Marlie Drouin de la troupe Bad Girl de Mont-Louis était très heureuse d'avoir mérité un laissez-passer pour la grande finale québécoise.

« Nous avons mis beaucoup d'heures de pratique afin de présenter une prestation de qualité. Cette soirée aura été une expérience unique pour tout le groupe. Nous sommes très heureuses », a-t-elle souligné.

La troupe Bad Girl est formée de Véronique Robinson, Stacy Laflamme, Dominique Daraïche, Tanya Bernatchez, Emmanuelle Johnson et Marlie Drouin.

Pour sa part Léo Raymond Belzile a avoué ne pas s'attendre à mériter les grands honneurs de sa catégorie. « Honnêtement je ne m'y attendais pas. Pour me préparer au provincial je pense contacter Marc Favreau pour encore mieux présenter mon personnage de Sol ».

Le choix du public, Caroline Gauthier, était très touchée de recevoir pareil honneur. « Je suis contente parce c'est le public qui a apprécié l'ensemble de mon

œuvre. Pour moi c'est une carrière musicale qui se dessine. Je compte me présenter aux prochaines auditions de Star Académie », précise-t-elle. Signalons en terminant que les écoles représentées pour la finale régionale étaient celles des

Iles-de-la-Madeleine, Antoine-Roy de Rivière-au-Renard, des Prospecteurs de Murdochville, Esdras-Mirville de Grande-Vallée, l'Escabelle de Cap-Chat, St-Maxime de Mont-Louis et Gabriel-Le Courtois de Sainte-Anne-des-Monts.



Le choix du public, Caroline Gauthier, était très touchée de recevoir pareil honneur. (Photo Allen Cormier)

Prix Essor**L'école Saint-Rosaire
de Gaspé sort gagnante**

Grâce au théâtre du "P'tit Jeu-Dit", l'école Saint-Rosaire de Gaspé a remporté le premier prix régional Essor devant l'École l'Écho-des-Montagnes/Lavoie de Saint-Fabien dans le Bas-St-Laurent.

CARMEN CHRÉTIEN

La troupe de théâtre du "P'tit Jeu-Dit" n'a pas fini de faire parler d'elle grâce à sa pièce "Par l'Art de la Non-Violence", sa cinquième réalisation. Des costumes originaux, des artistes qu'on pourrait qualifier de professionnels, un thème original et touchant ainsi que l'implication d'adultes dédiés à la cause, voilà une formule gagnante bien exploitée par l'enseignante en enseignement moral et art dramatiques, Pierrette Poirier et ses acolytes. Le premier prix Essor est un beau cadeau pour le 10^e anniversaire de la troupe.

"Par l'Art de la Non-Violence"

"Par l'Art de la Non-Violence" dont le but est de promouvoir l'art et la non-violence, a rejoint plus d'un millier d'élèves dans cinq établissements scolaires de la région. Les écoles primaires Notre-Dame-de-Liesse de Saint-Georges-de-Malbaie, Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Majorique, Aux Quatre-Vents de Rivière-au-Renard, Saint-Joseph-Alban de l'Anse-au-Griffon et Gaspé Elementary School y ont participé.

Par l'Art de la Non-Violence, c'est du théâtre, de la danse, de la musique, du chant, de la poésie et des arts visuels où plus de 200 jeunes se sont exprimés sur scène sous le thème de la non-violence dans les écoles primaires. Le CLSC a aussi apporté sa précieu-



La troupe de théâtre du "P'tit Jeu-Dit" de l'école primaire Saint-Rosaire de Gaspé a remporté le prix Essor pour la région de la Gaspésie-les Îles et du Bas-Saint-Laurent avec la pièce "Par l'Art de la Non-Violence". Ce projet fait appel à cinq disciplines artistiques. Bravo à toutes les personnes qui ont collaboré de près ou de loin à cette superbe production! (Photo Carmen Chrétien)

se contribution. La pièce a été présentée à l'école Saint-Rosaire de Gaspé, à l'école Aux Quatre-Vents de Rivière-au-Renard et à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur de Saint-Majorique. "Ce spectacle a permis à 1 000 jeunes de s'exprimer sur scène et comme public interactif par l'art de la non-violence"

"La représentation théâtrale est un lieu privilégié de rencontre. Elle suscite des réflexions, et par la magie qu'elle suggère, amène le jeune à découvrir en soi l'importance du rêve et de la confiance en la vie. Elle contribue au développement et à l'enrichissement humain de l'enfant comme citoyen d'aujourd'hui et de demain!"

Reconnaissance

La troupe du "P'tit Jeu-Dit" a

d'abord été sélectionnée pour le meilleur projet primaire 4, 5 et 6^{ème} année lors de la finale régionale tenue le 8 mai dernier à Cap-aux-Meules. Le prix Essor qu'a décroché l'école de Gaspé comprend une bourse de 1000 \$ d'Hydro-Québec, une bourse de 1000 \$ du ministère de l'Éducation et un clavier Yamaha d'une valeur de 500 \$. Les jeunes d'ici et toutes les personnes qui les ont accompagnés dans leur projet ont de quoi être fiers. Qui sait jusqu'où ce projet peut se rendre!

La grande finale provinciale aura lieu dans les studios de Télé-Québec à Montréal le 27 novembre prochain. Les deux gagnants régionaux sont éligibles à la finale provinciale.

*En milieu scolaire,
on brasse des affaires !*
Ressources en entrepreneurship scolaire



Communiqué
diffusion immédiate

LA COMMISSION SCOLAIRE FAIT BONNE FIGURE AU CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURSHIP POUR LE NIVEAU RÉGIONAL.

GASPÉ, 11 MAI 2004- Lors de la remise des prix pour le niveau régional du Concours québécois en entrepreneurship volet entrepreneuriat étudiant, la commission scolaire des Chic-Chocs a une fois de plus fait bonne figure.

En effet, huit projets ont été primés lors de cette remise de prix qui se tenait samedi le 8 mai à L'Étang-du-Nord, aux Iles-de-la-Madeleine. Le projet « **SIGNETS MAGNÉTIQUES** » de l'école L'Escabelle de Cap-Chat s'est vu remettre un prix pour la catégorie primaire 4-5-6 volet scientifique. Le projet « **THÉÂTRE DU P'TIT JEU-DIT** » de l'école Saint-Rosaire de Gaspé, lui est gagnant pour volet culture. Dans la même catégorie, volet loisir, « **MARCHÉ AUX PUCES 2004** » de l'école Notre-Dame du-Sacré-Cœur a reçu les honneurs.

Pour la catégorie secondaire général, « **LES CRÉATIONS DU PETIT COURTOIS** » de l'école Gabriel-Le Courtois a rafler le volet sciences. Le projet « **DES ASSIETTES ET DES BOUTEILLES QUI EN DISENT LONG** » de l'école Esdras-Minville a reçu le prix pour le volet culture. Tandis que le projet « **CAFÉ ÉTUDIANT** » de l'école Gabriel-Le Courtois se mérite celui du volet loisirs.

Pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes, c'est « **L'ARC-EN-CIEL DU TRÈFLE CHANCEUX** » du Centre de formation professionnelle C.E.-Pouliot de Gaspé qui emporte les honneurs.

Notons de plus que les projets suivants représenteront notre commission scolaire lors de la sélection du jury à l'échelon national : « **LE THÉÂTRE DU**

P'TIT JEU-DIT », « **LE CAFÉ ÉTUDIANT** » et finalement « **L'ARC-EN-CIEL DU TRÈFLE CHANCEUX** »

Félicitations à tous les participants et bonne chance aux finalistes pour la sélection nationale !!!

-30-

Source : Caroline Dugas et Marie-Claude Sauvageau
Responsables locales Commission scolaire des Chic-Chocs
(418) 763-2206 poste 1164 ou (418) 269-5551

Diffusion : Caroline Dugas et Marie-Claude Sauvageau
Agentes de développement
Projet Ressources en entrepreneurship scolaire
(418) 763-2206 poste 1164 ou (418) 269-5551



Commission scolaire des Chic-Chocs

LA COMMISSION SCOLAIRE, UN FIER PARTENAIRE DE LA « P'TITE ÉCOLE DE LA CHANSON »

Le 27 juin 2004, l'église de Cloridorme accueillait 280 jeunes chanteurs issus pour la plupart des écoles de la Commission scolaire des Chic-Chocs en vue d'offrir un hommage à l'œuvre du parrain de l'édition 2004 du Festival en Chanson de Petite-Vallée, soit, Daniel Lavoie.



Photographie de Jacques Gratton

Ce spectacle hommage présenté à deux reprises au cours de cette journée, a été vu et entendu par un auditoire évalué à 1600 spectateurs. Une expérience que l'on pourrait qualifier d'inoubliable pour tous ces jeunes fréquentant nos établissements scolaires.

Pour la réalisation d'un tel projet il faut une bonne préparation et une organisation de béton. Chaque école participante a deux personnes responsables de faire passer des auditions aux élèves de son établissement et de prévoir les moments de pratique à raison d'une fois par semaine à partir du mois de février. Pour la tenue de cet événement, les enfants ont eu à faire l'apprentissage de treize chansons de l'artiste parrain. « Voilà une bonne occasion de faire connaître le répertoire de la chanson québécoise à notre relève de demain », a déclaré Mme Myriam Brousseau, coordonnatrice de la P'tite École de la Chanson ».

En avril et en mai, toutes les écoles participantes se retrouvent à Grande-Vallée pour « Les Rendez-Vous Chantants », rencontres qui permettent aux jeunes, aux responsables et aux organisateurs d'allier leur voix et de pratiquer tous ensemble sous la direction de la chef de chœur, Danielle Vaillancourt.

Notez que la Commission scolaire des Chic-Chocs est un partenaire dans ce projet puisqu'elle contribue au financement du transport scolaire des élèves participant à ce bel événement culturel, qui d'année en année, ne cesse de prendre de l'ampleur.

Source: Marie-Noëlle Dion
Agente d'information
Commission scolaire des Chic-Chocs





C.S. DES CHIC-CHOCs

Siège social : 102, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S9 Tél.: (418) 368-3499 Téléc.: 368-6531
Point de service : 170, boul. Ste-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1R8 Tél.: (418) 763-2206 Téléc.: 763-5533

LES ÉTABLISSEMENTS - ANNÉE 2004-2005

PRIMAIRES

SAINT-NORBERT

1 rue des Écoliers, C.P. 249
Cap-Chat (Québec) GOJ 1E0
Tél. : 786-5668 / Téléc. : 786-5236
Line Miville, directrice
Jean-Sébastien Auclair, directeur adjoint
Lucie Roy, secrétaire
line.miville@cschic-chocs.net

DE L'ANSE

398, 1re Avenue Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G4V 1G9
Tél. : 763-2733 / Téléc. : 763-7276
Line Miville, directrice
Louise Vinet, directrice adjointe
Gilberte Labrie, secrétaire
line.miville@cschic-chocs.net

DES BOIS-ET-MARÉES

3, boul. Perron Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G4V 3B3
Tél. : 763-2683 / Téléc. : 763-2688
Line Miville, directrice
Denise Dumont, directrice adjointe
Micheline Servant, secrétaire
line.miville@cschic-chocs.net

NOTRE-DAME-DES-NEIGES

2, rue des Écoliers
Marsoui (Québec) GOE 1S0
Tél. : 288-5220 / Téléc. : 288-1301
Colette Malouin, directrice
colette.malouin@cschic-chocs.net

SAINT-ANTOINE

1, rue de l'Église Ouest
Gros-Morne (Québec) GOE 1L0
Tél. : 797-2388 / Téléc. : 797-5149
Linda Thibault, directrice
Marlene Marin, secrétaire
linda.thibault@cschic-chocs.net

DU P'TIT BONHEUR

6, rue du Couvent, C.P. 40
Grande-Vallée (Québec) GOE 1K0
Tél. : 393-2170 / Téléc. : 393-2459
Jérôme Béland, directeur
Rose Côté, secrétaire
jerome.beland@cschic-chocs.net

NOTRE-DAME

535, Route 132, C.P. 148
Cloridorme (Québec) GOE 1G0
Tél. : 395-2170 / Téléc. : 395-2158
Jérôme Béland, directeur
Rose Côté, secrétaire
jerome.beland@cschic-chocs.net

SAINT-PAUL

33, rue de l'Église
St-Maurice-de l'Échouerie (Québec)
G4X 4B3
Tél. : 269-3227 / Téléc. : 269-7710
Carl Sirois, directeur
Pauline Dupuis, secrétaire
carl.sirois@cschic-chocs.net

AUX QUATRE-VENTS

87, boul. Renard Est, C.P. 190
Rivière-au-Renard (Québec) G4X 5K7
Tél. : 269-3644 / Téléc. : 269-7713
Daniel Rioux, directeur
Linda Samuel, secrétaire
daniel.rioux@cschic-chocs.net

SAINT-JOSEPH-ALBAN

615, boul. du Griffon, C.P. 9
Anse-au-Griffon (Québec) G4X 6A5
Tél. : 892-5311 / Téléc. : 892-5632
Daniel Rioux, directeur
Pauline Dupuis, secrétaire
daniel.rioux@cschic-chocs.net

NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

43, rue Fontenelle, C.P. 39
Fontenelle (Québec) G4X 6R1
Tél. : 368-2489 / Téléc. : 368-1210
Carl Sirois, directeur
Ginette Fortin, secrétaire
carl.sirois@cschic-chocs.net

SAINT-ROSAIRE ET PAVILLON DE LA DÉCOUVERTE

151, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2P7
Tél. : 368-2237 / Téléc. : 368-2263
Marie-Josée Roy, directrice
Danielle Veillette, directrice adjointe
Diane Synnott et Lorraine Labbé,
secrétaires
marie-josée.roy@cschic-chocs.net

NOTRE-DAME-DE-LIESSÉ

1932, route 132, C.P. 9
St-Georges-de-Malbaie (Québec) G0C
2X0
Tél. : 645-2929 / Téléc. : 645-3826
Marie-Josée Roy, directrice
marie-josée.roy@cschic-chocs.net

PRIMAIRES ET SECONDAIRES

GABRIEL- LE COURTOIS

170, boul. Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G4V 1R8
Tél. : 763-3191 / Téléc. : 763-5537
Paule Côté, directrice
Isabelle Gagné, directrice adjointe
Nathalie Marin, directrice adjointe
Sylviane Parent et
Marie-Claude St-Amand, secrétaires
paule.cote@cschic-chocs.net

SAINT-MAXIME

2, 2e avenue Est, C.P. 310
Mont-Louis (Québec) GOE 1T0
Tél. : 797-2254 / Téléc. : 797-5309
Colette Malouin, directrice
Christine Bernatchez et Jovette Gasse,
secrétaires
colette.malouin@cschic-chocs.net

DES PROSPECTEURS

530, avenue Dr-William-May, C.P. 1086
Murdochville (Québec) GOE 1W0
Tél. : 784-2487 / Téléc. : 784-2728
Linda Thibault, directrice
Marlene Marin, secrétaire
linda.thibault@cschic-chocs.net

SECONDAIRES

ESDRAS-MINVILLE

18, rue St-François-Xavier Est, C.P. 128
Grande-Vallée (Québec) GOE 1K0
Tél. : 393-2811 / Téléc. : 393-2251
Jérôme Béland, directeur
Barbara Huet, secrétaire
jerome.beland@cschic-chocs.net

ANTOINE-ROY

110, boul. Renard Est, C.P. 310
Rivière-au-Renard (Québec) G4X 5H8
Tél. : 269-3301 / Téléc. : 269-7164
Bernard Joncas, directeur
Claudio Bernatchez, directeur adjoint
Olivette Cloutier, secrétaire
bernard.joncas@cschic-chocs.net

C.-E.-POULIOT

85, boul. de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 2T8
Tél. : 368-5531 / Téléc. : 368-5536
Christiane Bujold, directrice
Stéphane Côté, directeur adjoint
Jacinthe Jacques, secrétaire
christiane.bujold@cschic-chocs.net

DE L'ESCABELLE

27, rue des écoliers, C.P. 99
Cap-Chat (Québec) GOJ 1E0
Tél. : 786-5553 / Téléc. : 786-5554
Line Miville, directrice
Jean-Sébastien Auclair, directeur adjoint
Line Gagné, secrétaire
line.miville@cschic-chocs.net

CENTRES

CHAMPAGNAT ET HAUTE-GASPÉSIE

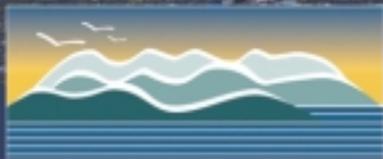
27, chemin du Parc
Ste-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2B9
Tél. : 763-5323 / Téléc. : 763-7307
Roger Masson, directeur
Céline Émond, secrétaire
roger.masson@cschic-chocs.net

C.-E.-POULIOT

85, boul. de Gaspé
Gaspé (Québec) G4X 2T8
Tél. : 368-6117 / Téléc. : 368-5544
Serge Joncas, directeur
Nathalie Fournier, agente de bureau
serge.joncas@cschic-chocs.net

DE L'ENVOI

88, boul. Renard Est
Rivière-au-Renard (Québec) G4X 5H8
Tél. : 269-5381 / Téléc. : 269-2538
Diane Allain, directrice
Liliane Cotton, technicienne en
organisation scolaire
diane.allain@cschic-chocs.net



Commission scolaire des
CHIC-CHOCS

SIÈGE SOCIAL

102, rue Jacques-Cartier
Gaspé (Québec) G4X 2S9
Tél. : (418) 368-3499
Télé. : (418) 368-6531
www.cschic-chocs.net

POINT DE SERVICE

170, boulevard Sainte-Anne Ouest
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 1R8
Tél. : (418) 763-2206
Télé. : (418) 763-5533